



Edito

Véronique de Geoffroy

Dans le contexte actuel troublé et violent, entre crise migratoire, conflit syrien ou centrafricain, attentats terroristes ici et là-bas, il est essentiel de préserver les principes fondateurs de nos sociétés, notamment le respect de la dignité humaine, la solidarité et l'humanisme, au risque que les crises extérieures ne deviennent notre crise... Les acteurs humanitaires ont un rôle à jouer dans ce cadre, notamment en interpellant les pouvoirs publics pour une prise en charge plus digne des réfugiés et des migrants (article de Françoise Sivignon).

Mais ils ont aussi des responsabilités importantes, en termes de qualité et d'efficacité de l'aide délivrée, comme illustré par la réponse à l'épidémie d'Ebola (article de François Grünewald). Chaque type de programme peut ainsi devenir une opportunité d'apprentissage (la gestion sociale de l'eau, Julie Patinet ; la gestion des déchets, Samantha Brangeon), dès lors que des mécanismes sont en place pour suivre, évaluer et réorienter l'action (un outil de mesure de la résilience, Valérie Léon & Al). Mais au-delà des questions techniques ou institutionnelles, le secteur doit aussi s'interroger sur sa capacité à réellement renforcer les capacités locales de réponse aux crises (la relocalisation de l'aide au Soudan du Sud, Henri Nzeyimana). Bien plus qu'une question technique, c'est d'un changement de paradigme que ce débat sur la relocalisation pose aux acteurs de l'aide.

Sommaire

Espace humanitaire

Vers une relocalisation de la réponse humanitaire : le cas du Soudan du Sud *Henri Nzeyimana* 2

Point de vue

Regard de Médecins du Monde sur la migration *Françoise Sivignon* 8

Crises et vulnérabilités

La gestion durable des points d'eau : analyse des déterminants et pistes pour favoriser l'autonomie des comités d'eau dans les projets humanitaires *Julie Patinet* 9

Qualité de l'aide

Les déchets des humanitaires : un enjeu d'exemplarité *Samantha Brangeon* 14

Quelle approche pour la mesure de la résilience ? *Valérie Léon & Coline Michon* 17

Ebola : le coût d'une gouvernance insuffisante en matière de santé *François Grünewald* 23

Focus biblio 29

Actualités 31

Vers une relocalisation de la réponse humanitaire : le cas du Soudan du Sud

Henri Nzeyimana

L'analyse de l'étude de cas du Soudan du Sud révèle que la question de l'assistance humanitaire depuis l'Opération survie Soudan en 1989 n'a pas réussi à traduire le discours sur les capacités nationales en actes concrets. Ce fossé entre la théorie et la réalité s'explique principalement par le fait qu'au Soudan du Sud, la question humanitaire relève bien plus d'un problème de développement et trouve ses racines dans une gouvernance locale insuffisante et une assistance internationale mal ciblée.

Après la courte période de paix et de fierté nationale qui a suivi l'accord de paix global au Soudan en 2005 et la déclaration d'indépendance du 9 juillet 2011, le Soudan du Sud a de nouveau replongé dans le conflit le 15 décembre 2013.

Les publications récentes sur la réponse humanitaire au Soudan du Sud indiquent une tension croissante entre le gouvernement et la communauté humanitaire ainsi qu'un mécontentement au sein des ONG locales et nationales quant au niveau de leur participation dans la réponse en cours (Nicki Bennett, 2013).

On constate actuellement un ressentiment croissant au Soudan du Sud à l'encontre des travailleurs étrangers. En septembre 2014, le ministre du Travail du Soudan du Sud a publié une directive demandant l'expulsion des ressortissants étrangers travaillant avec des ONG et des entreprises privées d'ici la mi-octobre pour qu'ils soient remplacés par des Soudanais du Sud avant de la retirer suite à une forte désapprobation au sein de la communauté humanitaire (BBC, 16 septembre 2014).

Selon le document d'information des organisations de la société civile nationale du Soudan du Sud, publié pour la Conférence des donateurs d'Oslo en 2014, ces organisations ne sont pas suffisamment représentées dans la réponse humanitaire malgré l'avantage comparatif de leur présence, de leur proximité avec les populations affectées et de leur rapport coût-efficacité impliqué par leur bas coût et leur rapide disponibilité : « [...] les organisations de la société civile nationale du Soudan du Sud offrent un avantage unique qui fait d'elles des opérateurs de l'urgence et de la réponse humanitaire plus rapides et moins chers. [...] Les ONG nationales ont un grand esprit de volontariat et de faibles demandes au niveau logistique, ce qui démontre un

bon rapport coût-efficacité en tant qu'opérateurs de la réponse humanitaire. » (*South Sudanese National CSO Position Paper*, May 2014, p. 2)

Les critiques portant sur les initiatives humanitaires passées au Soudan du Sud (Volker Riehl, 2001; Bennett, J. et al., 2010 ; *Humanitarian Practice Network*, 2013 et Daniel Maxwell, 2014) pointent l'échec des acteurs humanitaires en matière de développement des capacités locales mais aussi pour élaborer une réponse humanitaire à partir de besoins identifiés. Ces critiques concernent en outre le modèle d'intervention, qui a priorisé les réponses à court terme au détriment des appuis à long terme en faveur des institutions de l'État et des structures de la société civile ainsi que du renforcement des moyens de subsistance des communautés pour améliorer leur résilience et leurs mécanismes de survie.

L'action humanitaire focalisée sur le développement

Si l'objectif principal de l'action humanitaire est de sauver des vies, de soulager les souffrances et de restaurer la dignité, les publications récentes montrent que l'action humanitaire devrait englober l'approche du développement. Les statistiques fournies par le *Global Humanitarian Assistance (GHA) Report 2014* indiquent en effet qu'il existe une corrélation entre crises humanitaires, pauvreté et conflit. Les données du GHA soulignent également que l'assistance humanitaire a été le plus souvent dirigée vers les pays touchés par des conflits durant ces dernières années et estiment à 179,5 millions le nombre de personnes vivant dans une pauvreté extrême au sein de pays classés comme bénéficiaires d'une assistance humanitaire de long terme en 2012 (GHA, 2014, p. 13).

L'analyse des données du GHA révèle que, dans certains cas, les crises humanitaires surgissent d'abord et avant tout de déséquilibres de développement et d'une répartition inégale des ressources et des priorités du développement : « Parce que les dépenses gouvernementales intérieures au sein des pays en voie de développement dépassent actuellement les 6 milliards de dollars US par an, ces ressources peuvent venir en appui à la résilience à long terme des populations face aux chocs. Toutefois, pour de nombreux pays, en particulier ceux confrontés à des crises profondes, les dépenses par personne du gouvernement national restent faibles avec peu de perspectives de croissance. Près de 40 %

de l'assistance humanitaire à long terme est allée à des pays dont les dépenses gouvernementales sont inférieures à 500 dollars US par personne par an, soit le quart de la moyenne des pays en voie de développement. » (GHA, 2014, p. 13)

La réponse humanitaire en cours au Soudan du Sud indique que « l'aide alimentaire constitue la majeure partie de la réponse humanitaire de la communauté internationale au Soudan du Sud avec 2,7 millions de personnes bénéficiaires de l'assistance alimentaire en 2012 » (Toby Lanzer, *South Sudan Greatest Humanitarian Challenge: Development*, p. 3). Pourtant, le Soudan du Sud présente un fort potentiel en matière de production agricole et de bétail mais investit peu dans le secteur agricole « avec une part du budget national du Soudan du Sud pour l'agriculture qui se situe actuellement à 5,2 % en-dessous de l'indicateur de la Déclaration de Maputo de 2003 qui est de 10 %. » (*ibid.*, p. 4)

Selon Toby Lanzer, les urgences au Soudan du Sud pourraient être évitées si des efforts plus importants étaient faits pour soutenir les interventions de développement, mais aussi améliorer les capacités étatiques et la gouvernance locale : « Néanmoins, de manière à construire un État viable et durable dans lequel les populations sont capables de résister aux turbulences sans secours d'urgence de grande ampleur et à fort coût, s'attaquer au sous-développement demande de notre part un soutien accru. » (*ibid.*, p. 5)

Bennett, J. et al. (2010), mais aussi Daniel Maxwell et Martina Santschi (2014), avancent que l'architecture de l'aide et la programmation au Soudan du Sud n'ont réussi à répondre ni aux dynamiques de conflit ni aux perspectives de paix et que des acteurs internationaux sont obligés de naviguer entre réponse humanitaire à court terme et besoins à long terme pour contribuer à la paix et au développement, ce que la rigidité des financements ne permet pas.

Daniel Maxwell et Martina Santschi (2014) affirment que la soudaine reprise du conflit en 2013 a forcé les acteurs à revenir à une réponse d'urgence ainsi qu'à réajuster leurs programmes et financements pour satisfaire les besoins d'une réponse d'aide d'urgence. Dans le même temps, les acteurs doivent prendre en compte des perspectives à long terme pour soutenir les initiatives de paix. Cela prouve que le besoin de lier urgence et développement dans le cadre d'urgences prolongées est une réalité au Soudan du Sud.

Vivre des butins de guerre : un marché humanitaire autonome

La logique de renforcement des capacités locales en matière d'action humanitaire, de consolidation de la paix et de développement peut être évaluée en fonction du volume d'argent de l'aide qui a été englouti dans des opérations d'urgence depuis l'époque de l'OLS (*Operation Lifeline*

Sudan) en 1989. 2 milliards de dollars US ont été dépensés pour des approvisionnements d'urgence entre 1990 et 2000, soit une moyenne annuelle de 200 millions de dollars US (Volker Riehl, 2001, p. 8). Le ratio coût-bénéfices généré par le renforcement des capacités locales pour la prévention et une préparation/réponse bon marché mais efficace demande une analyse approfondie pour étayer cette affirmation.

La dépense par individu de l'aide humanitaire entre 2012 et 2014 au Soudan du Sud, sur la base de 300 millions de dollars (budget total du *Common Humanitarian Fund*) pour 6,4 millions de personnes affectées, est donc d'environ 47 dollars US.

Or, selon Alex de Waal, le Soudan du Sud peut produire 350.000 barils de pétrole par jour. Grâce aux revenus générés, chacun des 8 millions d'habitants pourrait ainsi gagner 1000 dollars US par an. Alex de Waal ajoute que les revenus tirés du pétrole au Soudan du Sud s'élèvent à 650 millions par mois (Alex de Waal, 24 janvier 2012). Avec ces gains, le pays pourrait également fournir une assistance bien utile à ses concitoyens affectés par le conflit. Cependant, avec

la guerre qui fait rage dans plus de 7 régions sur 10 du Soudan du Sud et principalement dans les régions riches en pétrole d'Unity, de Jonglei et d'Upper Nile, le gouvernement national est en train de modifier ses

priorités en matière de dépense. On estime en effet que 70 % du budget gouvernemental va à la sécurité et aux dépenses militaires (KOFF Newsletter, n°131 – octobre 2014). Par ailleurs, l'arrêt de la production de pétrole en janvier 2014 – alors que les revenus du pétrole représentent 98 % des revenus du gouvernement (Toby Lanzer, 2013) – a encore affaibli les perspectives de développement du Soudan du Sud et rendu possible de nouveaux conflits et une plus forte dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire internationale.

Universalisme vs. relocalisation : le dilemme des principes humanitaires

La relocalisation de la réponse humanitaire au Soudan du Sud est également compromise par le dilemme que rencontrent les acteurs humanitaires en apportant une réponse humanitaire ancrée dans des principes. En effet, en conservant les principes de neutralité et d'indépendance, les acteurs humanitaires travaillent à proximité de l'État sur des terrains où le gouvernement est partie au conflit. Cela a engendré des suspicions et de la défiance entre la communauté humanitaire et les représentants du gouvernement (Nicki Bennet, 2013 ; Daniel Maxwell et Martina Santschi, 2014).

Des données provenant d'entretiens avec des acteurs impliqués dans la réponse humanitaire au Soudan du Sud (HI, CICR, ICVA et SDC, en juin-juillet 2015) confirment ce dilemme. Toutes les personnes interrogées confirment que les acteurs nationaux et locaux sont affectés par le conflit et que la diversité tribale et ethnique au sein des acteurs locaux est reflétée dans la crise politique en cours.

De même que les acteurs internationaux veulent pouvoir se fier à de l'expertise externe comme garantie de neutralité et d'impartialité de l'aide internationale au Soudan du Sud, la politisation et l'instrumentalisation croissantes de l'aide éloignent de plus en plus la communauté humanitaire des populations à qui elle souhaite venir en aide.

Comme Ian Christoplos (2005) l'a clairement indiqué, les acteurs humanitaires internationaux ne représentent plus la garantie d'une neutralité et d'une impartialité humanitaires face à la politisation croissante de l'aide et à l'impact que cela a sur la sécurité et l'accès pour les acteurs internationaux. De même, comme le remarque le Directeur adjoint des opérations au Soudan du Sud, les principes de neutralité et d'impartialité ne se décrètent pas mais doivent être perçus comme la traduction d'actions concrètes que réalisent les acteurs humanitaires sur le terrain. De plus, comme le soutiennent les personnes interrogées, l'objectif final du développement des capacités des acteurs locaux devrait être la capacité des acteurs à améliorer l'accès et l'assistance aux populations affectées (ICVA, ICRC, SDC, HI, 2015).

Pour cette raison, soutenir les institutions gouvernementales et les acteurs de la société civile ne doit pas être négligé mais évalué en fonction de la valeur ajoutée que cela peut apporter à la réponse humanitaire. Pour Daniel Maxwell et Martina Santschi (2014) : « Il existe néanmoins toujours de bonnes raisons pour que les efforts de liaison et de coordination soient dirigés par le gouvernement de la République du Soudan du Sud... Si, comme cela semble de plus en plus probable, la situation évolue en une crise prolongée, les organisations humanitaires et le gouvernement devront travailler ensemble. Identifier et soutenir les relations positives – tout en clarifiant le désarroi relatif aux violations des droits de l'Homme – est à la fois essentiel et possible. » (2014, p. 9)

La littérature spécialisée montre que la relocalisation de la réponse humanitaire au Soudan du Sud va au-delà des questions traditionnelles portant sur les lacunes de capacités, le système de financement, les mécanismes de coordination et les partenariats entre acteurs nationaux et organisations d'aide internationales. Un tel processus demande un changement de paradigme complet au niveau du financement et de la programmation des approches, y compris un changement total de mentalité et de culture au sein des acteurs internationaux de l'aide en ce qui concerne le calendrier du renforcement des capacités. Cela nécessite que les acteurs locaux et nationaux adoptent un regard introspectif pour y puiser leurs ressources intrinsèques et

pour explorer les opportunités disponibles dans le but de passer de partenariats centrés sur la distribution à des partenariats répondant à des besoins aussi bien pour les collaborations humanitaires et de développement avec le Nord.



© EC/ECHO, Anouk Delafortrie, Creative Commons

La force intérieure : vers une réponse humanitaire décentralisée au Soudan au Sud

La littérature spécialisée confirme, d'une part, la vieille rhétorique du renforcement des capacités et, d'autre part, l'inaction et le *status quo* au niveau de la domination des acteurs internationaux sur le terrain. Cependant, on constate un consensus croissant pour dire que la situation doit changer et, de fait, a changé. Il se peut que le changement ne vienne pas de la bonne volonté d'acteurs internationaux soucieux de renverser la tendance mais plutôt de réalités qui changent au sein du système de l'aide internationale et de la distribution de l'assistance humanitaire.

Pour Ian Christoplos (2005) : « Le secteur humanitaire n'est plus dominé par les expatriés et ne devrait plus l'être. Les organisations sont amenées par les réalités sécuritaires et financières, ainsi que par leurs propres engagements normatifs, à se reposer sur les organisations locales et le personnel recruté au niveau national. En matière de renforcement des capacités, les priorités sont fixées par le besoin de s'adapter à ces nouvelles réalités. Il devient de plus en plus difficile de reléguer le renforcement des capacités à la place de priorité secondaire. » (2005, p. 36)

Ian Christoplos critique l'approche du renforcement des capacités car elle se fonde uniquement sur de la formation

pour sauver des vies de façon plus efficiente et améliorer la mise en œuvre des services. Il affirme également que le « nomadisme institutionnel » et le fort renouvellement du personnel au sein des acteurs nationaux et internationaux ne contribue pas au renforcement des capacités à long terme alors qu'il existe un réel besoin d'acteurs locaux et internationaux prenant leurs responsabilités dans le cadre de la réponse humanitaire.

Des données provenant d'entretiens réalisés en juin et juillet 2015 (HI, ICRC, ICVA et SDC) confirment que la relocalisation de la réponse humanitaire dans le Soudan du Sud est difficile mais pas impossible. Toutes les personnes interrogées sont d'accord pour dire que le Soudan du Sud a le potentiel interne pour éviter les crises et traiter les questions de développement. Toutefois, elles estiment que le gouvernement comme les organisations de la société civile devraient s'appuyer sur les forces et les opportunités existantes, et accepter de travailler sur leurs faiblesses internes pour avancer dans ce processus de relocalisation.

Recentrer le discours sur le renforcement des capacités

En ce qui concerne le renforcement des capacités, les statistiques du Forum des ONG du Soudan du Sud indiquent que 9 employés sur 10 travaillant pour une ONG internationale sont Soudanais du sud (*South Sudan NGO Forum Employment Survey*, 2013). Les employés nationaux qui travaillent pour les ONG internationales sont formés et occupent des postes de support dans les domaines techniques et de gestion. Certains d'entre eux pourraient donc compenser le manque d'expertise des ONG nationales s'ils travaillaient pour elles. Cela serait l'une des manières de promouvoir en interne un renforcement des capacités pour quelques ONG nationales sélectionnées. Les bailleurs doivent prendre en compte cette option et la soutenir au moyen d'incitations permettant de compenser les hauts salaires payés par les ONG internationales.

Une personne interrogée pointe également le fait que le Soudan du Sud connaît une réduction de son personnel qualifié, en général à cause d'une gestion inadéquate du capital humain. La majorité du personnel qualifié passe en effet d'une ONG internationale à une autre à la recherche de meilleures opportunités professionnelles, de salaires compétitifs et d'avantages sociaux.

De plus, les organisations de la société civile devront se forger une véritable identité nationale et refléter la diversité de la gouvernance des ONG au sein de leurs équipes

opérationnelles et managériales. Elles devront également délaissier leurs intérêts individualistes et créer de l'expertise ou des réseaux thématiques et des consortiums dans le but de parler d'une seule voix et de former un front uni pour faire avancer le dossier du renforcement des capacités et négocier des partenariats équitables avec les acteurs extérieurs.

La littérature spécialisée montre que le renforcement des capacités en matière d'action humanitaire doit être anticipé bien avant que la catastrophe ne survienne ou que la violence armée ne se produise. Il doit également survivre aux grosses opérations d'urgence pour accompagner les communautés affectées dans leur processus de relèvement. Cela demandera de la flexibilité au niveau des financements et une collaboration entre acteurs de l'urgence et acteurs du développement pour coordonner le renforcement des capacités avant et après la crise. Les résultats doivent avoir un impact sur la performance humanitaire, mettre sur la voie d'un relèvement harmonieux et mener à du développement.

L'expérience récente, en ce qui concerne la capacité d'urgence de l'équipe de réponse rapide (*Rapid Response Team*, RRT) dans son traitement de l'urgence de niveau L3¹ au Soudan du Sud, n'offre pas les opportunités suffisantes pour que les acteurs locaux et nationaux puissent apprendre et développer leurs capacités de réponses. Plutôt que de soutenir le personnel permanent au sein des programmes

Plutôt que de soutenir le personnel permanent au sein des programmes d'urgence au Soudan du Sud, l'équipe de réponse rapide (RRT) a repris le contrôle et mis de côté le personnel existant dans son traitement de l'urgence de niveau 3

d'urgence au Soudan du Sud, l'équipe RRT a repris le contrôle et mis de côté le personnel existant. Pour être plus durable à long terme, une telle expertise internationale gagnera à mettre en place un hub régional pour développer les capacités au préalable, mais aussi piloter et suivre les performances durant les opérations d'urgence.

Les bailleurs devront être assez flexibles pour appuyer cette initiative visant au développement des capacités d'anticipation. Le mode opératoire de gestion à distance (*remote management*) prouve désormais dans les faits qu'il est un bon exemple de renforcement des capacités opérationnelles et de gestion au préalable pour compenser des défauts de qualité et réduire la charge de travail.

Résoudre le paradoxe de la coordination

Aujourd'hui, la coordination est de type vertical (du haut vers le bas) et l'on constate sur le terrain que les acteurs locaux et nationaux y sont de plus en plus mis de côté. Les procédures standardisées (une solution unique pour tous) tendent à négliger les réalités locales et contextuelles ainsi

qu'à empêcher les communautés affectées d'avoir leur mot à dire dans la gestion de la réponse humanitaire et du processus de relèvement. Au Soudan du Sud, l'existence de forums de coordination parallèles ne joue sûrement pas en faveur du développement de capacités indigènes puisque cela peut même causer de la duplication de services. Cela étant, le Forum de coordination dirigé au niveau international gagnera à mettre en avant le personnel local et national au sein d'autres forums de coordination et ce, à différents niveaux, pour leur permettre de davantage développer leurs capacités de coordination.

Les organisations régionales comme l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Communauté d'Afrique de l'Est et l'Union africaine jouent un rôle de facilitateur dans la résolution du conflit au Soudan du Sud. On constate le besoin de davantage développer la prévention et l'arsenal de la réponse d'urgence au sein des organisations. Des référents humanitaires devront être désignés pour coordonner les financements et les programmes humanitaires au sein des pays membres.

Au-delà des principes de Paris : joindre le geste à la parole en matière d'efficacité de l'aide

Toutes les personnes interrogées (HI, ICRC, ICVA et SDC, 2015) s'entendent sur le fait que le développement des capacités locales mais aussi la relocalisation des processus humanitaires et de développement au Soudan du Sud ont besoin d'un environnement propice pour prendre forme. La sécurité et la paix, ainsi qu'un environnement de travail favorable, permettront de soutenir un investissement à long terme dans le capital humain et d'éradiquer les terrains propices aux conflits sociaux et à la violence.

Pour faire progresser la réponse humanitaire focalisée sur le développement, les acteurs de l'aide doivent reconsidérer la répartition de l'aide et prioriser une assistance au développement à plus long terme. Pour de nombreux bailleurs, l'action humanitaire est devenue un substitut à l'action politique et au soutien du développement. Les statistiques 2014 du GHA indiquent que la plupart des bailleurs de l'OCDE/DAC contribuent à hauteur de 0,7 % de leur Produit Intérieur Brut à l'aide publique au développement (APD) alors que la proportion de l'APD en faveur de l'assistance humanitaire s'élève à 10 % sur la dernière décennie (GHA, 2014, p. 105). De notre point de vue, il serait donc plus avantageux d'augmenter la

contribution de l'APD et d'allouer un pourcentage spécifique aux interventions de prévention et de préparation, ce qui inclut le fait de promouvoir le développement des capacités des acteurs nationaux.

Cependant, des données issues de tous les entretiens indiquent qu'il sera nécessaire de renforcer les capacités des ONG locales en développant des demandes de financement, la gestion du cycle de projet, le *reporting* et la communication pour venir en aide de façon efficiente aux populations affectées.

Investir dans les individus et améliorer la gouvernance locale

Au Soudan du Sud, les organisations de la société civile devront faire du lobbying auprès du gouvernement pour améliorer la gestion des réserves de pétrole et l'utilisation efficace des revenus associés et ce, dans le but de promouvoir ce qu'un membre du personnel de SDC appelle une politique du « Pétrole pour les populations ». Elles doivent également rechercher des opportunités de financement alternatif auprès d'investisseurs privés comme les entreprises de télécommunication et pétrolières mais aussi mobiliser les diasporas pour récolter des dons. Il est urgent de renforcer les capacités de coordination de la Commission pour les secours et la réhabilitation et le rôle de surveillance du ministère des Affaires humanitaires et de la Gestion des catastrophes pour faire avancer une politique de développement, de réduction des risques de catastrophe et de prévention.

La relocalisation de la réponse humanitaire au Soudan du Sud doit prendre en compte des changements multidimensionnels tels qu'une relation de partenariat équitable et un financement à long terme qui permettent de créer un lien dans le contiguum urgence-développement. Il s'agit d'un processus à long

terme qui nécessite des financements flexibles et un mécanisme de coordination centré sur les populations affectées, mais aussi une amélioration de la gouvernance locale et un investissement dans le capital humain si l'on veut pouvoir naviguer dans l'environnement parfois mouvant de l'urgence et préparer le terrain au relèvement et au développement.

Pour Ian Smillie et Larry Minear (2004), la route vers la relocalisation va au-delà de la nature volontaire et charitable de l'action humanitaire pour englober un effort qui renvoie à

La relocalisation de la réponse humanitaire au Soudan du Sud est un processus à long terme qui nécessite des financements flexibles et un mécanisme de coordination centré sur les populations affectées, mais aussi une amélioration de la gouvernance locale et un investissement dans le capital humain

des droits avec des obligations pour faire plus et mieux. Cela va également au-delà de l'« économie politique de l'action humanitaire » qui se focalise sur les besoins et les demandes des bailleurs et des organisations internationales pour remettre l'organisation et l'amélioration de la situation des populations affectées au centre des enjeux. Cette approche suppose de délaissier celles du « ad hoc » et du « à prendre ou à laisser » pour leur préférer une action humanitaire plus redevable, prévisible, orientée vers le développement et transparente dans le but de remplir l'impératif humanitaire.

Henri Nzeyimana, diplômé de la Maîtrise d'études avancées du CERAH (Genève, 2014-2015). Il a travaillé avec différentes organisations dont Save the Children et UNICEF en tant qu'expert pour la protection de l'enfance. Cet article est un extrait d'une dissertation présentée pour l'obtention du diplôme.

¹ En déclarant qu'une crise est une urgence de niveau 3 (L3), le Coordinateur des secours d'urgence des Nations unies cherche à mobiliser les ressources, leadership et capacités du système humanitaire pour répondre à des circonstances exceptionnelles. La décision qui consiste à désigner une urgence

comme étant de niveau L3 est prise sur la base de 5 critères : l'échelle, l'urgence, la complexité des besoins, mais aussi le manque de capacités domestiques pour répondre et le « risque réputationnel » qu'encourent le Bureau des Nations unies pour la coordination des Affaires humanitaires (OCHA) et les Nations unies (GHA, 2014, p. 57). La crise au Soudan du Sud a été déclarée urgence de niveau L3 en février 2014.



© ENOUGH Project, Creative Commons

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bennett, J. et al., *Aiding the Peace, A Multi Donor Evaluation of Support to Conflict Prevention and Peacebuilding Activities in Southern Sudan 2005-2010*, ITAD, UK, 2010 www.oecd.org/countries/southsudan/46895095.pdf
- Bennett, Nicki. "Humanitarian Access in South Sudan" in *South Sudan at Crossroads*, Humanitarian Practice Network, ODI, n° 57, 2013 <http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8777.pdf>
- Christoplos, Ian, "Institutional Capacity Building amid Humanitarian Action" in *Review of Humanitarian Action*, ALNAP, 2005 www.alnap.org/resource/5215
- De Waal, Alex, "South Sudan's Doomsday Machine", *New York Times*, January 24, 2012 http://www.nytimes.com/2012/01/25/opinion/south-sudans-doomsday-machine.html?_r=0
- Global Humanitarian Assistance, *Report, Development Initiatives*, 2014 <http://www.globalhumanitarianassistance.org/report/gha-report-2014>
- Helton, Nick, and Morgan, Ivan, "Maintaining NGO space in South Sudan: the importance of independent NGO coordination in complex operating environments" in *South Sudan at Crossroads*, Humanitarian Practice Network, ODI, n° 57, 2013, <http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8777.pdf>
- Lanzer, Toby, "South Sudan Greatest Humanitarian Challenge: Development" in *South Sudan at Crossroads*, Humanitarian Practice Network, ODI, n° 57, 2013, <http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8777.pdf>
- Maxwell, Daniel, et al., "Looking Back to Look Ahead? Reviewing Key Lessons from Operation Lifeline Sudan and Past Humanitarian Operations" in *South Sudan*, Working Paper 4, Feinstein International Center, 2014, www.securelivelihoods.org/resources_download.aspx?resourceid=329
- Maxwell, Daniel, and Santschi, Martina, "From Post-conflict Recovery and State building to a renewed Humanitarian Emergency: A Brief reflection on South Sudan", ODI, Feinstein International Centre, 2014, www.securelivelihoods.org/publications_details.aspx?resourceid=320
- Riehl, Volker, "Who is Ruling South Sudan? The Role of NGOs in Rebuilding Socio-political Order", *Studies on Emergencies and Disaster Relief*, no 9, Nordiska Afrikainstitutet, 2001, https://books.google.fr/books?id=xWoeg7FrpCcC&printsec=frontcover&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false
- Smillie, Ian and Minear Larry, *The Charity of Nations: Humanitarian Action in a Calculating World*, Bloomfield, Kumarian Press Inc., 2004
- South Sudan National Civil Society Organizations, *Position Paper*, 2014 www.southsudanngoforum.org
- South Sudan Bans Foreign Workers amid Aid Crisis, *BBC*, September 16, 2014 www.bbc.com/news/world-africa-29230036
- South Sudan: Between Conflict and State Building, *KOFF Newsletter*, n° 131- October, 2014 http://www.swisspeace.ch/fileadmin/user_upload/Media/Publications/Newsletter/2014/NL_131_en.pdf
- South Sudan NGO Forum, *Employment Survey*, 2013, www.southsudanngoforum.org

Regard de Médecins du Monde sur la migration

« Ouvrons les portes ». C'est le titre de l'exposition installée en octobre 2015 par Médecins du Monde à Paris, place de la République, à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère. Des portraits de personnalités connues ou non sont venues exprimer un regard solidaire sur la migration : ils sont algériens, ivoiriens, thaïlandais, syriens, de tous âges, de toutes conditions et de toutes cultures.

C'est cette démarche d'ouverture et de non-discrimination, sous-tendue par des interpellations incessantes sur l'accès aux droits et aux soins des plus vulnérables, qui porte nos convictions politiques et nos actions depuis plus de trente ans sur les questions migratoires. Médecins du Monde est ainsi présent tout au long des parcours migratoires, depuis les zones de conflit, en passant par la Grèce et jusqu'à Calais, dans une optique résolument citoyenne et solidaire.

Nos programmes, qui combinent médico-social et approche par les droits, nous confèrent en effet ancrage et légitimité pour aborder ces questions : Médecins du Monde soigne, témoigne et interpelle sans cesse les pouvoirs publics sur les violations des droits fondamentaux et la non-application du droit en poursuivant à la fois des objectifs humanitaires et politiques. En cela, l'afflux récent de migrants en Europe n'a guère modifié notre discours : il a seulement rendu nos demandes plus intenses et appelle à des réponses plus urgentes.

Les demandes de Médecins du Monde

Nous demandons aux autorités d'offrir des conditions d'accueil décentes : les personnes doivent être correctement informées et exercer sereinement leurs droits, notamment celui de demander l'asile et de répondre à leurs besoins vitaux. Il s'agit tout simplement d'appliquer la Convention de Genève relative au statut des réfugiés.

Nous demandons l'ouverture de voies d'accès légales et sûres pour que les personnes issues de pays tiers comme la Jordanie ou le Liban puissent rejoindre l'Europe sans avoir à risquer leur vie ni avoir recours à des passeurs. Les mesures sécuritaires, et les murs honteux qui s'élèvent en violation des règles européennes, ne font que renforcer la dangerosité des passages.

Nous demandons le respect de la non-discrimination des personnes selon leur statut administratif, le « tri » des personnes étant incompatible avec la défense des droits fondamentaux. Face à des personnes fuyant des situations de guerre, d'oppression ou de misère, la seule conduite digne est celle de l'accueil et du respect des droits fondamentaux. A ce titre, la mise en place des « hot spots » nous inquiète tant elle préfigure ce « tri ».

Nous demandons une révision du droit d'asile européen en commençant, comme le préconisent le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe et le Rapporteur spécial sur les droits des migrants de l'ONU, par suspendre puis abolir le dispositif Dublin III, jugé inefficace et inopérant. De plus, il est de la responsabilité des États européens d'élaborer un plan stratégique global et durable comportant des clés de répartition, respectant le droit d'asile et s'accompagnant de moyens financiers dédiés. Une réflexion incluant les pays d'origine doit aussi s'engager au plus vite sur des voies légales de mobilité et ce, en faveur d'une migration circulaire.

L'exemple du bidonville de Calais

Présent depuis 2003 à Calais, Médecins du Monde a vu s'installer dans la « New Jungle » de Calais des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Eloignées du centre-ville, ces populations exténuées après de douloureux parcours migratoires sont « parquées » par les autorités sur une ancienne décharge publique. En juillet dernier, devant la dégradation de la situation sanitaire et l'absence de réponse des pouvoirs publics, nous avons déployé avec d'autres associations un dispositif habituellement réservé aux terrains de crises. Depuis cette date, le manque de volonté politique des autorités se traduit toujours par une improvisation permanente qui conduit à des réponses sous-calibrées laissant ces milliers de personnes dans la plus grande précarité. De graves questions sécuritaires sont venues récemment s'ajouter aux difficultés quotidiennes, compliquant la vie des migrants et des équipes salariées et bénévoles.

Tout comme nous, le défenseur des droits a pointé le non-respect des droits fondamentaux des personnes vivant dans ce bidonville. Devant cette violation de plusieurs droits fondamentaux et en s'appuyant sur les Conventions de la Cour européenne des Droits de l'Homme et la Convention de Genève, Médecins du Monde a donc déposé auprès du tribunal administratif de Lille un référé liberté contre l'État français afin que celui-ci mette en place des mesures urgentes d'accueil et de protection. Les requérants individuels et principaux ont partiellement obtenu gain de cause : en effet, l'État a eu quarante-huit heures pour procéder au recensement des mineurs isolés en situation de détresse et se rapprocher du département du Pas-de-Calais en vue de leur placement. L'État a également eu quelques jours pour créer des points d'eau supplémentaires et mettre en place des latrines. Enfin, obligation lui a été faite d'instaurer un système de collecte des ordures et de bennes supplémentaires, mais aussi de procéder au nettoyage du site et de dégager un accès au camp pour les services d'urgence.

Dans les jours et les semaines qui suivent, puisse la justice donner raison aux voix des exilés et leur permettre d'accéder à une vie meilleure. Puisse également nos décideurs, appuyés par une forte mobilisation de la société civile, reconnaître l'apport humain, démographique et économique de la migration et sortir de l'incapacité à imaginer un monde où l'on circule librement.

Dr Françoise Sivignon, Présidente de Médecins du Monde



Crises et vulnérabilités

La gestion durable des points d'eau : analyse des déterminants et pistes pour favoriser l'autonomie des comités d'eau dans les projets humanitaires

Julie Patinet

Si l'on trouve de nombreuses références bibliographiques sur les projets de mise en place de point d'eau en contexte de développement, il n'existe pas d'équivalent pour les contextes de crise. Pourtant, les projets et les financements humanitaires consistant à creuser ou réhabiliter des forages ou puits, à les équiper de pompes et à monter des comités de gestion sont extrêmement nombreux.

Introduction

La gestion sociale de l'eau (GSE), approche largement mise en œuvre dans les contextes de développement, inclut l'ensemble des mécanismes sociaux permettant d'identifier, capter, exploiter, transférer, répartir dans l'espace et le temps la ressource, ainsi que d'assurer une maintenance des infrastructures et garantir un accès régulier de tous dans le cadre de règles établies. L'eau étant gérée par une autorité socialement – et souvent démocratiquement – reconnue, la gestion sociale de l'eau est donc avant tout une construction sociale évolutive¹.

Les réponses humanitaires consistant à monter des comités (ou Association d'Usager de l'Eau (AUE)²) pour gérer les

ouvrages installés ou réhabilités sont souvent inspirées des projets de développement. Tout l'enjeu consiste alors à adapter les méthodes « qui marchent » en situation stable, l'objectif étant de garantir l'autonomie des principaux gestionnaires (les comités) et des communautés, c'est-à-dire leur capacité à fonctionner et entretenir le point d'eau dans la durée, après le départ des ONG. De ce fait, la question est de savoir si, malgré l'adaptation des méthodes et approches aux situations humanitaires, les communautés vont entretenir durablement les infrastructures, même si des étapes-clefs en gestion sociale de l'eau ont dû être supprimées du fait de la situation d'urgence. Est-il possible en quelque sorte de « rattraper » ou de remplacer *a posteriori* ces étapes en phase de relèvement ?

Différents facteurs propres aux situations d'urgence ont bien entendu un impact, comme les mouvements de population qui constituent l'une des conséquences les plus importantes des conflits. Ces déplacements ont en effet des implications sur la structuration sociale existante qui se traduit par la réduction, voire la disparition, des membres dans les comités de gestion déjà en place. De plus, certains animateurs de terrain expérimentent dans leur travail les conséquences sociales du conflit sur les communautés, traversées elles aussi par la violence.

Dès lors, n'est-il pas (trop) ambitieux de vouloir développer des approches de gestion sociale de l'eau qui nécessitent beaucoup de temps (plusieurs années au minimum) ainsi qu'une certaine stabilité en situation humanitaire sur des programmes d'urgence dont la durée est parfois inférieure à une année ? Les comités de gestion sont-ils incontournables ? Et enfin, quelles sont les leçons apprises dans les projets humanitaires d'accès à l'eau ?

Le présent article est centré sur l'eau de boisson, et ne traite donc pas la gestion sociale de l'eau à des fins agricoles (irrigation) ou pastorales, même si cette distinction est parfois théorique ou arbitraire, tant un point d'eau peut être multi-usages. Il a été rédigé sur la base des travaux d'évaluation et de recherche en République centrafricaine (RCA), plus précisément dans la zone de Kabo (au nord du pays) pour SOLIDARITES INTERNATIONAL (SI). La crise actuelle en République centrafricaine, qui dure depuis de nombreuses années, voire décennies, se caractérise par une volatilité du contexte impliquant de nombreux mouvements de populations. Cela constitue un facteur de complexité et de blocage supplémentaire pour accompagner le plus efficacement possible les populations et communautés dans la fourniture d'accès durable à l'eau. Ainsi, les crises récurrentes depuis une quinzaine d'années dans la région de Kabo empêchent les comités de se structurer dans la durée. Quelques enseignements tirés de l'Observatoire de l'aide au Tchad oriental, mis en place par le Groupe URD³, viennent aussi enrichir le propos.

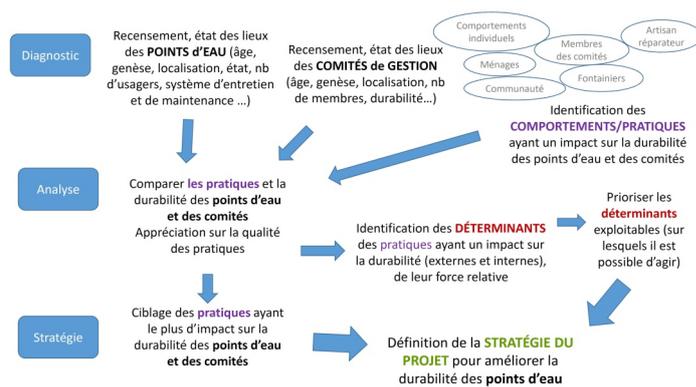
Cet article se focalise tout particulièrement sur la pompe à motricité humaine, puisque c'est le choix technique qui a été fait dans les projets évalués en RCA et au Tchad. Pour autant, ce n'est bien sûr pas la seule option en matière d'accès à l'eau, les choix techniques dépendant évidemment de l'analyse du contexte et de la concertation avec les acteurs locaux concernés, à commencer par les bénéficiaires des programmes d'aide, futurs usagers et usagères.

Étudier les déterminants qui influent sur la gestion de l'eau en contexte humanitaire

La méthode qualitative résumée dans le schéma ci-dessous a été utilisée pour décrypter les déterminants techniques, organisationnels et socio-culturels qui sont en jeu dans les programmes humanitaires d'accès à l'eau potable.

Cela permet d'étudier par exemple : quels sont les déterminants de l'environnement (sécurité, jeux d'acteurs, existence d'autres sources d'eau, contexte urbain, tissu social, filières d'approvisionnement en pièces détachées, compétence des artisans réparateurs, qualité des équipements hydrauliques, etc.) ? Quels sont les déterminants internes des membres des comités (leurs motivations à s'impliquer, les difficultés et limites auxquelles ils font face pour jouer le rôle qui leur est imparti, etc.) ? Quels sont les déterminants internes des usagers à cotiser

(perception de la cherté/gratuité de l'eau, bénéfice perçu, blocages, satisfaction par rapport au point d'eau et au système de GSE mis en place, etc.) ?



Ce choix méthodologique du qualitatif a permis de tester une variante simplifiée de l'approche ABCD⁴, approche centrée sur les déterminants des changements de comportement, appliquée à la GSE (analyse des pratiques/comportements et compréhension de leurs déterminants en termes de levier⁵ et blocage), variante qui exclut donc les traitements statistiques (comptage des occurrences, établissement de corrélation sur une base quantitative). Au regard des résultats des études quantitatives⁶ dans le champ de la GSE ces dernières années (résultats plutôt flous et avec une grande marge d'incertitude assumée au moment de la conclusion), l'analyse qualitative, tout aussi rigoureuse, apparaît plus efficiente et tout aussi fiable.

Leçons apprises et bonnes pratiques

Questions de temporalité et de flexibilité pour accompagner les communautés

La temporalité des projets d'urgence ne permet pas l'accompagnement des comités de gestion – et des communautés dans leur ensemble – mis en place. Or, cela est essentiel pour la pérennité des ouvrages. De même, il faut du temps (plusieurs années) aux populations pour expérimenter par elles-mêmes et comprendre la relation de cause à effet entre la consommation d'eau potable et la diminution des maladies liées à l'eau.

Dans la zone de Kabo, le déterminant interne qui est un levier-clef, et même un point de départ indispensable, est la peur des maladies. Les programmes de promotion de l'hygiène mis en œuvre par SI (combinés à la présence du centre de santé-hôpital de Kabo) ont visiblement porté leurs fruits : toutes les personnes rencontrées connaissent parfaitement la chaîne de contamination des maladies hydriques et tout le monde préfère l'eau du forage ou celle du point d'eau protégé qui est équipé d'une pompe.

Il faut également du temps pour que les communautés fassent leurs propres expériences de gestion sociale de l'eau

et réajustent le modèle selon leurs besoins : elles ont éminemment besoin d'être accompagnées dans cette phase, sous peine de se décourager et d'abandonner la pompe en cas de panne.

Il est par conséquent essentiel de plaider pour plus de flexibilité à l'intérieur des programmes car il est finalement assez fréquent qu'une ONG reste plusieurs années dans une même zone. A défaut, un acteur compétent susceptible de reprendre ces activités d'accompagnement devra être identifié, ce qui va de pair avec la préparation des stratégies de sortie envisageables : qui pourra prendre le relais pour le soutien des communautés, et qui pourra assurer un approvisionnement en pièces détachées ?

Accompagnée et conseillée au plus près de ses réalités, besoins et capacités, chaque communauté aura la possibilité d'élaborer une gestion sociale de l'eau qui lui convienne. En ce sens, il n'y a pas un modèle de gestion qui serait meilleur que les autres, y compris en ce qui concerne le recouvrement des coûts.

Il importe par exemple de donner aux communautés les moyens de décider en connaissance de cause des modalités de la gestion⁷ de leurs points d'eau pour qu'elles décident elles-mêmes si elles préfèrent rémunérer une personne pour nettoyer le point d'eau, ou que cela reste un travail communautaire bénévole auquel tout le monde participe (par exemple, à tour de rôle).

Il est donc essentiel d'appuyer, accompagner et suivre le système (pas seulement les comités d'eau) dans la durée en renforçant la sensibilisation et l'information auprès de la communauté, en accompagnant la fonction supervision des chefs et en organisant des sessions de formation conséquentes qui impliquent ensemble tous les acteurs du système, en particulier les chefs et les artisans réparateurs.

De l'importance de tenir compte des lois, schémas directeurs, acteurs officiels du pays et de la région

Le fait de tenir compte des acteurs locaux et des lois en vigueur facilitera la sortie de l'urgence et la reprise du développement même si les lois ne sont pas applicables immédiatement ou en l'état. Par exemple, n'utiliser que les marques ou types de pompes reconnus et recommandés par les autorités facilitera leur entretien futur.

En RCA, si l'appareil étatique n'est pas en mesure d'assurer les besoins de base des populations, il faut quand même rappeler que, concernant l'eau, la Direction Générale de l'Hydraulique et l'Agence Nationale de l'Eau et de

l'Assainissement ont le mérite d'exister et ont déjà réalisé un travail conséquent (dès 2011) en coopération avec les acteurs internationaux, sur la politique nationale de l'eau, l'établissement de normes et recommandations, ainsi que l'amélioration de leurs capacités de mise en œuvre. Ces structures ne sont cependant pas représentées localement.

Au Tchad, la plupart des organisations humanitaires ont mis des années à prendre en compte le cadre réglementaire national (Code de l'eau, Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement), ce qui aurait permis d'inscrire plus facilement les interventions dans une stratégie de transition orientée long terme et harmonisée avec les lignes directrices fixées par l'État.

Il est par conséquent primordial de chercher s'il existe des cadres réglementaires nationaux ou régionaux en matière d'hydraulique et, si possible, de se coordonner avec les institutions en charge (*a minima* leur fournir la base de données des points d'eau installés).

Par ailleurs, compte-tenu de la durée de vie des pompes (en moyenne 10-15 ans), un système durable idéal doit prévoir le renouvellement, c'est-à-dire le remplacement des pompes (3e cercle de la maintenance), opération beaucoup plus coûteuse que l'entretien (1er niveau de la maintenance) et que les réparations (2e niveau de maintenance). Enfin, c'est généralement l'État qui devrait assurer ce renouvellement, avec le cas échéant le soutien des bailleurs internationaux, argument supplémentaire pour associer l'État le plus en amont possible.

Instaurer une approche participative

Il est fondamental d'impliquer toutes les personnes concernées par la gestion du point d'eau dans une approche participative (exemple : toutes les catégories d'utilisateurs y compris occasionnels comme les éleveurs nomades transhumants, les chefs administratifs et traditionnels), et en particulier les femmes.

La question des règles d'accès pour les étrangers (voyageurs), les indigents et les animaux, doit également être prise en compte.

« Impliquer toutes les personnes » consiste en particulier à éviter de tout miser sur les comités d'eau. Trop souvent, ils sont en effet les seuls à être formés et accompagnés, ce qui conduit généralement à une démotivation de leur part face à l'ampleur des tâches (exemple : la nécessité de sensibiliser la communauté aux impératifs d'entretien et maintenance comme les corvées communautaires, les cotisations...).

De même, s'il n'existe pas de contre-pouvoir par les autorités habituelles (les chefs), les comités peuvent parfois s'approprier le point d'eau ou créer des inégalités (traitement de faveur, exclusion...).

Enjeux territoriaux

Analyser les « interactions territoriales » potentielles permet d'optimiser le modèle de GSE et d'éviter les conflits. Plus un point d'eau est isolé (milieu rural par exemple), plus l'analyse territoriale est simple. Et plus les points d'eau sont rapprochés et/ou plus les flux migratoires sont importants, plus l'analyse est complexe et indispensable. Aussi, dans le cas d'une seule pompe utilisée par plusieurs localités ou plusieurs ethnies, il est important de définir les règles d'usage avec les populations afin de garantir un accès équitable.

De plus, si des points d'eau sont rapprochés (dans un camp ou une ville), il sera utile d'harmoniser le montant et les modalités des cotisations, ceci afin d'éviter une surutilisation de(s) point(s) d'eau où l'accès ne serait pas réglementé ou gratuit.

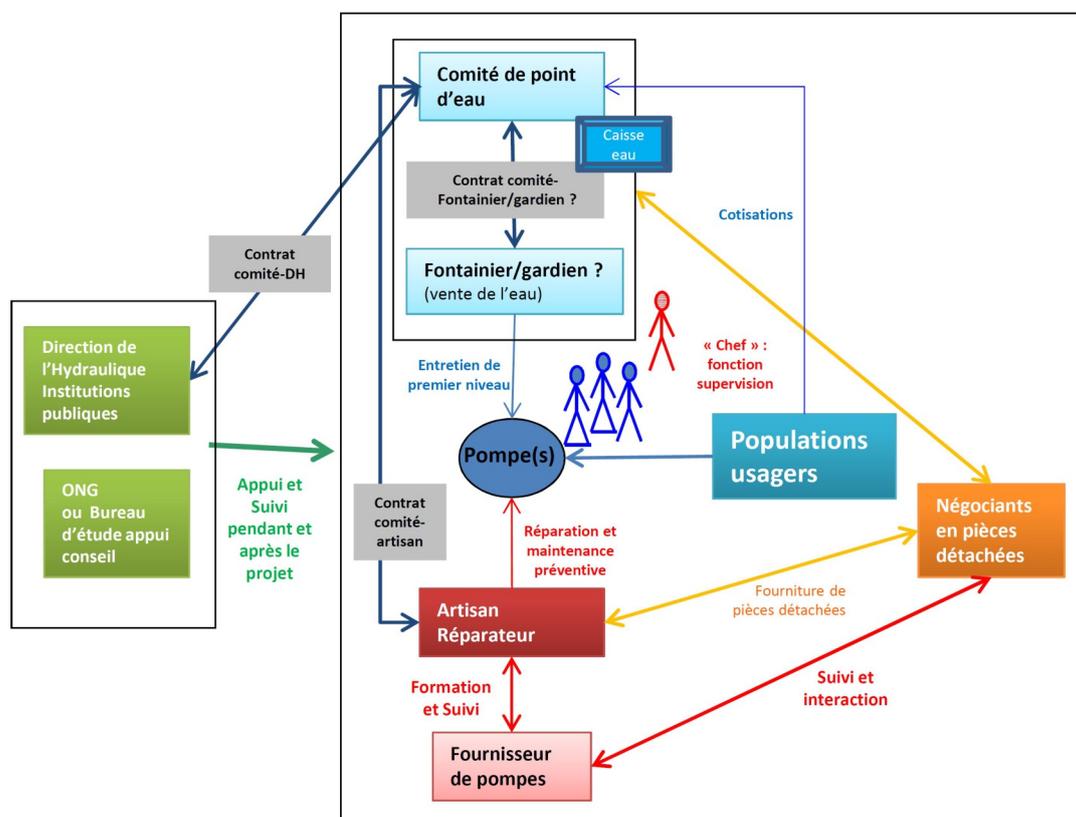
Par ailleurs, si l'on prend l'exemple d'un site de personnes déplacées à Kabo, six comités fonctionnent en réseau solidaire pour les six points d'eau du site : en cas de panne de l'un des forages, tous les comités s'entendent pour interdire l'accès à la pompe dont ils ont la responsabilité (fermeture par cadenas par exemple). Chaque ménage doit d'abord s'acquitter de sa cotisation avant de pouvoir accéder à une

pompe. La cotisation est consignée dans le registre prévu à cet effet par le Secrétaire, le Président ou le Trésorier, assurant une permanence à la pompe le jour J. Ce modèle – une seule cotisation permettant d'accéder à n'importe quel point d'eau – est possible pour des territoires relativement homogènes et pas trop grands.

Enfin, de façon assez récurrente, il faut noter que les projets humanitaires se concentrent sur l'assistance dans les camps de réfugiés et les sites de personnes déplacées, ce qui a été à l'origine de tensions entre les communautés hôtes des villes et villages voisins, et les populations déplacées et réfugiées. Ce fut particulièrement le cas au Tchad oriental entre 2003 (arrivée des réfugiés soudanais) et 2008-2009 (période où la prise en compte des besoins des communautés hôtes a été vraiment intégrée par les humanitaires).

Anticiper les questions d'entretien et de maintenance

En situation de crise, les ONG n'ont parfois pas d'autre choix que d'assurer en direct les réparations et de fournir les pièces détachées. L'enjeu de toute stratégie de sortie est donc de se repositionner dans un rôle d'ONG qui accompagne, et non plus d'ONG qui se substitue aux acteurs locaux pour la maintenance et la réparation. Bien sûr, ceci étant dit, les acteurs locaux en question sont parfois difficiles à trouver parmi les institutions publiques ou les entrepreneurs privés (artisans réparateurs, détaillants en pièces détachées...).



La mise en place d'une structure de maintenance des ouvrages est donc indispensable et doit être considérée comme partie intégrante du projet. Pour garantir un entretien durable de pompes à motricité humaine, il faut plusieurs « ingrédients », ainsi qu'un système d'entretien et de maintenance relativement élaboré : qualité des équipements et du service après-vente du fabricant de pompes, capacité et volonté des usagers de l'eau à cotiser, disponibilité et accessibilité des pièces détachées, compétence d'artisans réparateurs reconnus et disponibles (ce qui inclut leur formation continue), organisation sociale autour du point d'eau qui peut prendre la forme d'un comité, etc. Idéalement, les artisans réparateurs assurent une maintenance préventive des pompes contre une rétribution forfaitaire par les communautés représentées par leur comité élu. Cette maintenance préventive réduit considérablement les risques de panne et allonge la durée de vie des pompes.

Pour réussir, le Système d'Entretien et de Maintenance doit donc reposer sur les trois piliers suivants : comité de gestion / artisans réparateurs / magasin de pièces détachées neuves (ou négociants identifiés). De ce fait, l'une des clés repose sur la relation contractuelle entre les acteurs. Responsabiliser et formaliser le rôle de chaque acteur (usagers, comité, artisan réparateur et leur aire géographique, gardien, fontainier, organisation humanitaire, chefs, autorités locales, ...) dans des contrats écrits discutés et compris est donc un élément essentiel. L'absence de formalisation laisse en effet les populations dans l'incertitude quant à la responsabilité de la pompe et de sa maintenance : au final, personne ne se sent vraiment responsable et la pérennité des ouvrages est menacée.

Concernant la clarification du rôle de chaque acteur du système, il est important de distinguer d'une part ceux qui sont responsables de l'entretien des pièces d'usure accessibles (se trouvant en surface) – membres du comité de gestion par exemple – et d'autre part les acteurs qui sont responsables de l'entretien de la pompe (qui est sous la surface du sol) : seuls des professionnels formés (artisans réparateurs) devraient se charger de l'entretien de la pompe. Il arrive souvent que les pompes soient sévèrement endommagées par les actions de personnes insuffisamment ou non formées. Cela soulève aussi la question de la sélection des artisans ou de leur formation comme levier d'action pour assurer la pérennité des installations.

Faire du plaidoyer au niveau national auprès des autorités compétentes ainsi qu'auprès des fabricants de pompes

permettra d'inciter les fournisseurs ou revendeurs de pièces détachées à contribuer au développement de la filière, ainsi qu'à la création d'école d'artisan réparateur, les formations assurées par des ONG étant souvent insuffisantes.

Pour conclure

Même si, *a priori*, les contextes de crise humanitaire ne sont pas des plus favorables pour réunir et faire fonctionner durablement tous les éléments de gestion sociale de l'eau, les expériences en RCA (et au Tchad) montrent qu'il est possible de faire le choix optimiste de forages équipés de pompes à motricité humaine.

Les systèmes de comités de gestion se révèlent adaptés à tous les types de situation (urbain, rural, camps de personnes déplacées ou réfugiées). A Kabo, ils s'appuient sur des habitudes de structuration communautaire en bureau (président, trésorier, secrétaire...), par exemple pour organiser des fêtes ou gérer les centres de santé.

En contextes humanitaires, certains déterminants sont liés à la crise (au conflit), et peuvent entraîner des blocages conjoncturels sur lesquels il est difficile d'agir (exemple : quasi rupture d'approvisionnement en pièces détachées). En revanche, l'analyse permet de démontrer que d'autres éléments – non liés à la crise

– peuvent être gérés pour favoriser la gestion durable des points d'eau. Ce sont ces déterminants exploitables qu'il convient de repérer pour construire ou adapter le projet (exemple : motivation et formation des acteurs, prévention de l'usure prématurée, sensibilisation pour réserver l'eau potable aux usages appropriés).

A Kabo comme dans d'autres crises humanitaires, l'incertitude quant à l'évolution du contexte renforce le besoin d'accompagner ces comités, mais aussi tous les acteurs du système d'entretien et de maintenance, sur une durée plus longue, afin de les rendre plus autonome et plus résilient aux chocs potentiels futurs. Une durée minimale d'accompagnement et de soutien de plusieurs années est nécessaire, au cas par cas.

Julie Patinet est chargée de recherche "Eau et assainissement" au Groupe URD.

¹ D'après Thierry Ruf, spécialiste en GSE.

² Il s'agit des comités d'eau, constitués officiellement en association, et en ce sens en mesure de signer des contrats avec l'artisan réparateur.

³ Pour répondre aux besoins d'études spécifiques des différents acteurs de l'aide engagés dans l'amélioration de la qualité de la réponse aux crises humanitaires au Tchad, le Groupe URD a mis en place de 2009 à 2012 un

Observatoire des Pratiques de l'Aide au Tchad (OPAT). Dès le début de ses activités, l'Observatoire a mis un accent particulier sur la problématique de l'approvisionnement en eau, activité intégrée aux interventions humanitaires. L'existence au Tchad oriental depuis plusieurs décennies de projets de développement d'hydraulique villageoise a permis en particulier de bâtir un cadre solide pour la pérennité des infrastructures (développement du système d'entretien et de maintenance, formation d'artisans réparateurs des pompes manuelles, renforcement de capacités des autorités tchadiennes en charge) et de capitaliser des enseignements.

⁴ Approach on Behavior Change Determinants (approche centrée sur les déterminants des changements de comportement) est une approche à sensibilité anthropologique développée par SOLIDARITÉS INTERNATIONAL pour élaborer des stratégies d'intervention en Eau, Hygiène et Assainissement visant un impact optimal et durable sur la réduction des maladies d'origine hydrique. Elle s'appuie sur l'étude des comportements EHA ainsi que des déterminants socio-culturels et économiques à l'origine de ces comportements, puis sur une priorisation et une sélection de ceux qui ont le plus d'impact sur ces maladies. (voir : <http://www.urd.org/Les-determinants-des-changements>).

⁵ On définit le levier comme la motivation ou le moteur (croyance, attitude ou processus de réflexion par exemple) qui peut être utilisé pour déclencher un changement de comportement. Les leviers peuvent être positifs ou négatifs.

⁶ Par exemple : Tim Foster, School of Geography and the Environment, University of Oxford, Predictors of Sustainability for Community-Managed Handpumps in Sub-Saharan Africa: Evidence from Liberia, Sierra Leone, and Uganda, 2013 (10 pages).

⁷ « Gérer » peut recouvrir diverses tâches telles que : mobilisation de la communauté d'utilisateurs, entretien extérieur du point d'eau, gardiennage, distribution de l'eau, encaissement des cotisations ou paiements, etc.



© Groupe URD

Qualité de l'aide

Les déchets des humanitaires : un enjeu d'exemplarité

Samantha Brangeon

La prise en compte de l'impact environnemental des programmes d'aide humanitaire constitue un enjeu de qualité majeur dont se saisit progressivement le secteur. Face à une prise de conscience générale sur la nécessité de préserver la planète ainsi qu'à une remise en question de certaines pratiques humanitaires, les ONG, agences Nations unies et bailleurs de fonds s'interrogent de plus en plus sur la manière d'intégrer les considérations environnementales dans la planification et la mise en œuvre de leurs programmes. Alors que l'arbitrage entre les questions environnementales est complexe à faire et que certaines problématiques sont perçues comme plus urgentes que d'autres (réduire l'impact carbone des missions peut par exemple sembler prioritaire au vu de l'urgence climatique), la question des déchets des humanitaires est intéressante car il existe des solutions concrètes pour y répondre.

La question de la gestion des déchets dans les pays en crise ou post-crise n'est souvent pas considérée comme prioritaire tant par les institutions publiques que par les acteurs de l'aide. Ceci peut s'expliquer d'une part, parce que bien souvent les besoins humains sont plus pressants, notamment immédiatement après une catastrophe, et d'autre part, parce que cette question en soulève bien d'autres beaucoup plus complexes, d'ordre structurel et institutionnel (pérennité des systèmes de collecte, faible taux de recouvrement des taxes, absence de centre de traitement et/ou d'enfouissement, le faible niveau d'infrastructures routières pour le transport des déchets, etc.).

Or, une mauvaise gestion des déchets peut avoir des conséquences sanitaires, environnementales et économiques catastrophiques : le dernier exemple marquant en date est l'épidémie de choléra de 2011 en Haïti provoquée par une mauvaise gestion des excréments dans une base de soldats casques bleus, causant la mort de plus de 10 000 personnes¹. Les camps de réfugiés, qu'ils soient

permanents ou temporaires, et la réponse humanitaire associée, ont également bien souvent un impact négatif direct sur l'environnement ainsi que sur les moyens de subsistance des populations hôte².

Les acteurs humanitaires intervenant dans un pays sont, au même titre que les ménages, industries ou institutions, des producteurs de déchets. Leurs programmes et le fonctionnement de leurs opérations génèrent en effet des déchets, qui peuvent être nocifs pour l'environnement s'ils ne sont pas gérés de manière adéquate : déchets médicaux des programmes d'assistance médicale, huiles de vidange usagées/batteries des véhicules des organisations, déchets d'emballage liés aux distributions de biens non alimentaires³, etc.

Pourtant, dans quelle mesure les organisations de l'aide ont-elles conscience de cette problématique ? Comment sont gérés ces déchets ? De quelle manière les organisations s'impliquent-elles dans la réduction des déchets qu'elles produisent ? Pour tenter de répondre à ces questions, le Groupe URD a réalisé fin 2014, en partenariat avec son partenaire le CEFREPADE⁴, une étude visant à faire un état des lieux des pratiques des ONG en matière de prévention et de gestion de leurs déchets en Haïti.

L'exemple d'Haïti

Cette étude a montré que les organismes internationaux opérant en Haïti dans le cadre d'actions humanitaires ne prenaient que très faiblement en compte la thématique des déchets dans le fonctionnement de leur structure et les programmes. Ceux-ci, y compris ceux impliqués directement dans des programmes de gestion des déchets ou d'eau et assainissement dans des quartiers précaires, n'ont que très faiblement conscience de la quantité des déchets qu'ils produisent et de la manière dont ils sont gérés, au-delà du contrat de service qu'ils signent avec des entreprises locales de collecte. Leur intérêt principal porte en effet sur la collecte et non sur le devenir de leurs déchets une fois ceux-ci collectés. Or, dans de nombreux pays du Sud, les déchets sont enfouis ou tout simplement déposés dans des décharges incontrôlées ne respectant aucunement les mesures d'hygiène et de protection de l'environnement, ce qui génère des contaminations des sols et des nappes phréatiques importantes.

Cette prise de conscience sur la quantité et le devenir des déchets produits, est encore plus faible lorsqu'il s'agit des déchets dits « de programmes » car ceux-ci ne sont pas stockés et donc moins visibles (par exemple, les déchets liés à des distributions alimentaires qui n'appartiennent plus à l'acteur humanitaire mais au bénéficiaire). Certains bailleurs

de fonds exigent désormais que les organisations qu'ils financent s'interrogent sur ces questions en leur demandant de remplir un formulaire détaillant la manière dont seront gérés leurs déchets. Or, ces engagements sont encore très peu suivis sur le terrain.

Par ailleurs, la question de la prévention ou de la réduction à la source de la quantité produite est faiblement prise en compte par le secteur. Les plateformes logistiques fournissant des kits ou denrées alimentaires pour des réponses humanitaires sont encore très peu sensibilisées à ce sujet. Il n'existe en effet presque aucune réflexion sur le choix des matériaux et emballages utilisés. En Haïti par exemple, les acteurs humanitaires continuent à consommer des « boîtes manger » en polystyrène expansé, dont l'importation et la consommation sont interdites par la loi depuis deux ans⁵ et dont les déchets encombrant les ravines et canaux du pays. Ce constat pose donc un souci d'éthique et nous interroge sur la participation du secteur au marché parallèle et illégal du polystyrène expansé alors que des matériaux alternatifs « biodégradables » ou réutilisables existent.

La gestion des déchets : une question également morale

Il est évident que la prise en compte de la thématique par les organisations humanitaires ne règlera en rien la problématique complexe de la gestion des déchets dans les pays en crise. La quantité des déchets générés par les programmes, les bureaux et les employés expatriés ne représente qu'une petite partie de la quantité de déchets générés localement par les populations. Il est également

Cette prise de conscience sur la quantité et le devenir des déchets produits, est encore plus faible lorsqu'il s'agit des déchets dits « de programmes » car ceux-ci ne sont pas stockés et donc moins visibles

évident qu'améliorer la gestion des déchets et réduire en amont la quantité de déchets produits n'est pas simple à mettre en œuvre, et que cela peut générer des coûts financiers et une modification des pratiques logistiques. Les matériaux

moins nocifs pour l'environnement peuvent en effet coûter plus cher et le transport des déchets recyclables vers les usines de recyclage peut s'avérer plus complexe.

Mais ne pas prendre en compte cette question va à l'encontre du principe du *Do No Harm*⁶ censé guider toute action humanitaire. La réponse humanitaire contribue au problème des déchets dans les pays dans lesquels elle est mise en œuvre. Leur réduction, ainsi qu'une réflexion sur l'amélioration de leur gestion, en se basant sur des opportunités locales existantes, doit être intégrée de manière transversale et systématique dans le *modus operandi* des acteurs du secteur.

Dans un contexte de raréfaction et d'augmentation de prix des matières premières, le déchet, dont la production par l'homme est illimitée et constante, voit son statut évoluer vers celui de « ressources »⁷. Pour les pays du Sud, y compris ceux en crise, ce statut est d'autant plus évident en raison du potentiel économique que peut représenter la revente des matériaux. En Haïti, au Cameroun, au Burkina Faso ou à Madagascar par exemple, il existe de nombreuses entreprises de recyclage car un certain nombre de déchets non dangereux (papier, carton, plastiques, métaux, aluminium, etc.) et dangereux (huiles de vidange ou déchets électroniques) peuvent aujourd'hui être recyclés⁸ dans les pays d'intervention.

De nombreuses solutions existent⁹, et les acteurs humanitaires doivent se saisir de cette question et s'interroger sur l'étendue de leur responsabilité vis-à-vis des déchets qu'ils produisent à travers tout le cycle de projet, et ce même si le contexte local est contraignant.

Cette thématique soulève en effet un questionnement sur la cohérence entre la prise en compte de la gestion des déchets au siège des organisations et sur les lieux d'intervention, où règne un certain « laisser faire » en évoquant un système public de gestion des déchets défaillant. Cette question soulève aussi des contradictions entre les objectifs de certaines missions (acteurs intervenant dans le domaine de la santé, des déchets, de l'assainissement, etc.), et les valeurs portées par celles-ci, et leurs propres pratiques en matière de prévention et de gestion des déchets.

Conclusion

Il est évident que la prise en compte de cette question implique une remise en question des pratiques actuelles et la mise en place de politiques volontaristes. Les acteurs de la solidarité internationale peuvent et doivent se servir de ce levier d'exemplarité afin d'encourager les décideurs politiques et populations bénéficiaires à adopter des

pratiques plus respectueuses de l'environnement. Les solutions doivent être développées et adaptées au contexte local, mais également prises en compte de manière institutionnelle et stratégique afin de permettre des changements de pratiques pérennes. Ceci passe notamment par la sensibilisation et la formation, la coordination et la mutualisation des initiatives sur le terrain mais aussi par le plaidoyer auprès des plateformes logistiques.

Il s'agit enfin d'une question d'exemplarité et de transparence, pouvant avoir un impact sur la qualité des programmes et sur l'acceptation des acteurs humanitaires dans leurs zones d'intervention. Elle permettrait peut-être ainsi de répondre aux exigences croissantes de redevabilité envers les populations bénéficiaires.

*Samantha Brangeon - Chargée de Recherche
"Environnement", Groupe URD*

¹ <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/haiti/health>

² Refugee Operations and Environmental Mainstreaming : Key Principles for Decision Making UNHCR 2014 <http://www.unhcr.org/3b03b24d4.html>

³ Aussi appelés NFI (Non Food Items).

⁴ Centre Francophone de Recherche Partenariale sur l'Assainissement, les Déchets et l'Environnement

⁵ Arrêté datant du 18 juillet 2013 interdisant la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation, des sacs en polyéthylène et des objets en polystyrène expansé (PSE) communément appelés « styrofoam ». A noter qu'en raison de la porosité des frontières, le degré de mise en application de cet arrêté est très faible, et les sacs en polyéthylène (dit sachets noirs) et « boîtes manger » sont encore très présents sur le marché haïtien.

⁶ Principe de « ne pas nuire » de l'aide humanitaire qui a émergé dans les années 90, selon lequel l'action humanitaire doit prendre conscience de ses impacts négatifs sur la zone d'intervention et les réduire.

⁷ Brangeon, S. « Dans quelle mesure la valorisation des déchets constitue-t-elle une opportunité économique pour les pays du Sud ? Étude de cas Haïti » 2013.

⁸ Détails des types de déchets recyclables en Haïti et coordonnées des entreprises de recyclage dans le rapport complet <http://www.urd.org/Etude-sur-les-pratiques-de-gestion>

⁹ Voir rapport complet pour détails des recommandations/solutions : <http://www.urd.org/Etude-sur-les-pratiques-de-gestion>

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Travaux de recherche :

- Bras, A. « Éléments pour une définition de la problématique de la propreté urbaine en Haïti : le cas de Port-au-Prince », Thèse de doctorat présentée devant l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (France) et devant l'Université Quisqueya, Port-au-Prince (Haïti), 2010.
- Brangeon, S. « Dans quelle mesure la valorisation des déchets constitue-t-elle une opportunité économique pour les pays du Sud : étude de cas Haïti » Mémoire Master Développement Durable et Organisation, Université Paris Dauphine, novembre 2013.

Rapports :

- Groupe URD & CEFREPADE « La gestion des déchets des acteurs de l'aide », février 2015 : <http://www.urd.org/Etude-sur-les-pratiques-de-gestion>.
- « Environnement et Humanitaire : Améliorer l'efficacité, la durabilité et la redevabilité » Joint Environment Unit (OCHA/PNUE), Pro Act Network et Groupe URD, août 2014 http://www.urd.org/IMG/pdf/EHA_Study_web_version1-1.pdf
- Waste Management in the PAP Metropolitan Area » UNOPS HAITI OPERATION CENTRE, Waste Management Report, MACLEEN Debra, April 2011
- Refugee Operations and Environmental Mainstreaming : Key Principles for Decision Making UNHCR 2014: <http://www.unhcr.org/3b03b24d4.html>

Sites Internet :

- OCHA Haïti : <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/haiti>
- Core Humanitarian Standard : <http://www.corehumanitarianstandard.org>
- Plateforme re-sources : <http://www.plateforme-re-sources.org/>
- Gevalor : <http://www.gevalor.org>

Quelle approche pour la mesure de la résilience ?

Valérie Léon & Coline Michon

A l'heure actuelle, les acteurs de l'aide reconnaissent la pertinence des approches « résilience », mais ne savent pas toujours comment les convertir en pratique ou les mesurer. Depuis mi-2014, le Groupe URD élabore une méthode afin de mesurer les avancées en matière de résilience et/ou de relèvement rapide suite à un choc. Actuellement en phase de test au Bangladesh et au Népal, ce travail aboutira au développement d'une démarche et d'un outil de mesure qui pourra s'adapter à un contexte spécifique d'intervention.

Repères conceptuels

De nombreux concepts ont récemment germé dans le secteur de l'aide, avec diverses interprétations opérationnelles parmi les acteurs, ce qui crée une grande confusion. Parmi ces nouveaux termes, le relèvement rapide constitue le premier segment d'un retour à une certaine normalité (telle qu'avant la crise) dans le temps de la réponse humanitaire. Les actions de ce type ont ainsi pour objectif de réduire la sévérité et la durée de la crise, et, selon la modalité d'intervention, permettront de poser les bases de la résilience à plusieurs niveaux (individus, communauté, société, etc.) et, par conséquent, celles d'un développement durable.

La résilience, quant à elle, se définit comme la capacité d'un individu, d'un foyer, d'une communauté, d'un pays ou d'une région à résister, s'adapter et récupérer rapidement suite à des stress et des chocs. Dans cette définition, l'élément intéressant est la notion de « rebondir ». La résilience est ainsi vue comme un concept plus large (englobant celui de relèvement rapide), puisqu'elle ne se focalise pas uniquement sur la réponse aux chocs, mais également sur la prévention et la préparation aux risques, ceci en appui aux processus de développement.



© Groupe URD

Définitions les plus répandues :

RÉSILIENCE

« La capacité d'un système, une communauté ou une société exposée aux risques de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger les effets d'un danger, en temps opportun et de manière efficace, notamment par la préservation et la restauration de ses structures essentielles et de ses fonctions de base », UNISDR (2009).

« La résilience vis-à-vis des catastrophes est la capacité des pays, des communautés et des ménages à s'adapter au changement, en conservant ou en transformant leur niveau de vie (living standards) face à des chocs ou des stress – comme un tremblement de terre, une sécheresse ou un conflit – sans compromettre leurs perspectives à long terme », DfID (2011).

RELÈVEMENT RAPIDE

« Le relèvement rapide est une approche qui répond aux besoins de relèvement qui surgissent lors d'une phase humanitaire d'urgence, en utilisant les mécanismes humanitaires qui sont en lien avec les principes de développement. Il permet aux populations d'utiliser les avantages de l'action humanitaire pour saisir les opportunités de développement, de résilience, et d'établir un processus durable de sortie de crise. Le relèvement rapide est un élément essentiel de toute réponse humanitaire efficace. Sa planification devrait commencer au tout début de la crise », IASC (2013).

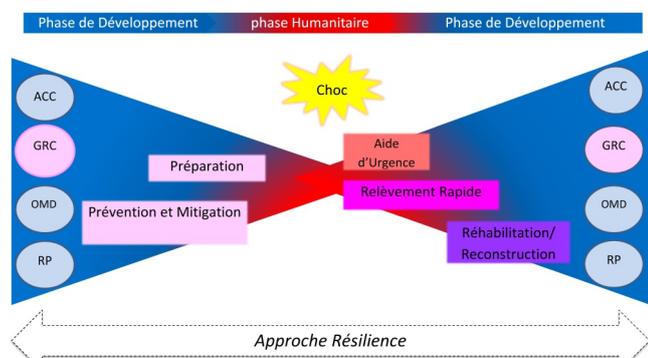
Le schéma ci-dessous (Figure 1) permet de faciliter la visualisation des interdépendances entre différentes notions sans entrer dans des débats sémantiques, mais également de promouvoir un rapprochement des acteurs de l'aide (humanitaires et de développement). Adapté d'un document du IASC, il illustre graphiquement les positionnements respectifs de concepts, qu'ils soient associés aux phases de développement ou spécifiques à la réponse humanitaire.

Ces concepts traduits dans les projets ne respectent pas toujours un temps linéaire. En effet, la multiplicité des risques et une certaine récurrence des chocs et des crises peuvent se traduire par des actions en boucle. Le relèvement rapide et la résilience ont alors pour objectif une sortie de crise pérenne.

Ce graphique permet en outre de prendre conscience que l'opérationnalisation du relèvement rapide requiert à la fois sa prise en compte dans chaque secteur et une mobilisation collective de tous les acteurs impliqués (directement ou

indirectement). Il engage aussi différentes modalités d'interventions (telles que la réponse d'urgence, l'adaptation au changement climatique, la réduction des risques de catastrophes, les processus de relèvement - rapide, moyen ou long terme - et de résilience).

Figure 1: Une approche holistique du relèvement rapide et de la résilience dans un contexte de désastre



Source: Adapté de CWGER (2008), Early Recovery in the context of transition, IASC Guidance note on Early Recovery.

Abréviations: AAC: Adaptation au Changement Climatique; GRC: Gestion des Risques de Catastrophe; OMD: Objectifs du Millénaire pour le Développement; RP: Réduction de la Pauvreté.

Lors de ses missions terrain, le Groupe URD constate régulièrement que ces nombreux concepts sont généralement bien connus des praticiens de l'aide. Cependant, les liens opérationnels sont souvent partiels, voire inexistant, en particulier entre l'urgence et le relèvement rapide, ou encore entre les phases de relèvement et de développement.

A ce titre, une préoccupation essentielle consiste à aller au-delà des débats conceptuels et à créer des liens opérationnels entre les différents types d'intervention. En cela, une méthode de mesure, adaptable à différents contextes et opérateurs terrain, permettrait de jauger, de mettre en perspective et de s'appuyer sur des preuves tangibles pour améliorer la qualité des réponses de l'aide.

Pourquoi mesurer la résilience ?

D'où vient cette nécessité ?

La notion de résilience a été largement impulsée par les bailleurs humanitaires, et l'inefficacité de l'aide dans des contextes de vulnérabilité chronique et de crises récurrentes

a pu influencer sa propagation.

Sur les deux dernières décennies, la récurrence des crises alimentaires liées à la sécheresse, que ce soit au Sahel et dans la Corne de l'Afrique, a soulevé des questions quant à l'efficacité des efforts de développement en cours. Dans une telle configuration d'urgences chroniques, les réponses (même tardives) de la communauté internationale ont sauvé des vies mais n'ont pas permis de protéger, restaurer ou reconstruire les moyens d'existence. Les programmes nationaux de filets de sécurité sociale ont néanmoins démontré leur efficacité pour lutter contre la vulnérabilité chronique.

Dans ce contexte où l'approche résilience est devenue un impératif pour l'action, il apparaît essentiel d'évaluer l'impact des efforts déployés en faveur de la résilience et du relèvement. L'accent actuellement mis sur la redevabilité dans le secteur humanitaire (à la fois envers les bailleurs de fonds et les populations affectées) va dans ce même sens.

Si, aujourd'hui, la validité des approches résilience est largement reconnue, celles-ci souffrent parfois d'un manque de clarté conceptuelle. En outre, les acteurs de l'aide manquent souvent d'orientation opérationnelle et de leçons apprises, ce qui explique le faible niveau d'appropriation et d'opérationnalisation réelles. De ce fait, il n'est pas aisé de préciser les contours des concepts employés, ou encore de définir les paramètres et la plus-value concrète des programmes qui s'en réclament, d'où la nécessité d'une réflexion sur l'élaboration d'une méthodologie de mesure appropriée.

Autour de cet enjeu, il s'agit d'aider les opérateurs terrain à mieux appréhender et tenir compte des processus de changement à l'œuvre dans des phénomènes aussi complexes que ceux de la résilience et du relèvement rapide.

Au même titre que la résilience, le relèvement est à la fois multi-acteurs, multidimensionnel, multi-niveaux et multisectoriel.

Les finalités d'une méthode de mesure

Les principaux avantages d'une méthode de mesure de la résilience sont de cinq ordres :

1. En matière d'orientation stratégique et opérationnelle, un outil de mesure peut servir de guide aux acteurs opérationnels afin de concentrer leurs efforts sur certains domaines ou thématiques ou, à l'inverse, d'atténuer les effets de leurs actions.

2. A ce titre, un tel outil a le potentiel pour renforcer l'impact ciblé de certaines interventions. Utilisé sur plusieurs années consécutives, il permettrait en effet de tirer les enseignements d'une réponse - qu'elle soit collective ou

menée au titre d'une organisation - en faveur de la résilience, et d'améliorer la qualité d'une synergie d'actions.

3. La redevabilité, car celle-ci apparaît aujourd'hui clairement comme une priorité à la fois pour les bailleurs et pour les populations affectées. Un outil de mesure de la résilience est essentiel pour renforcer cet effort global d'amélioration de la qualité de l'aide. De plus, la redevabilité envers les populations affectées est affichée comme un des piliers de l'Agenda Transformatif¹.

4. La visibilité, en démontrant les avancées, voire la valeur ajoutée, d'une approche résilience, à la fois en interne (au sein des organisations de l'aide) et vers l'extérieur (vis-à-vis des bailleurs de fonds, des autorités nationales et des populations).

5. Le plaidoyer, afin de mobiliser des fonds supplémentaires pour les priorités identifiées de résilience et de relèvement.

Comment mesurer ? Enjeux méthodologiques

Les difficultés conceptuelles et méthodologiques

Parce que les notions de résilience et de relèvement ne sont pas forcément répandues et pratiquées dans l'ensemble des contextes, il existe un risque de confusion au sujet de leurs définitions, donc par rapport à l'interprétation des résultats de toute tentative de mesure. En ce sens, les acteurs impliqués doivent créer un consensus autour de ce que signifie et implique un processus de résilience (ou de relèvement) dans leur contexte d'intervention avant de développer une quelconque méthode de mesure.

A ce sujet, il existe un débat central autour de la pertinence des concepts de résilience et de relèvement dans des situations de crise chronique où la récurrence des chocs vient amoindrir les capacités des populations (par exemple, en région sahélienne). L'outil envisagé par le Groupe URD pourra tout à fait combiner des indicateurs de relèvement et/ou de résilience, les deux phénomènes étant très ténus dans des contextes de crise à évolution lente. En cas de crises soudaines (par exemple un ouragan au Bangladesh ou un séisme au Népal), l'enjeu d'ordre méthodologique consiste alors à sélectionner des indicateurs mesurables sur une période dite de «relèvement rapide» (entre 6 mois et deux ans).

De manière générale, il existe une difficulté intrinsèque à décrire un processus holistique et le simplifier sous forme d'outil de mesure². A cela s'ajoutent parfois la faiblesse des interactions et la variété d'approches entre acteurs, ce qui complique la mise au point d'une matrice commune d'indicateurs.

En outre, certains aspects - pourtant essentiels au phénomène de résilience - peuvent s'avérer délicats à mesurer en raison d'un manque de données empiriques (et fiables) ou de consensus à leur sujet. De telles difficultés de quantification sont courantes en matière de protection, d'équité sociale, de tensions intercommunautaires ou encore de santé mentale des populations affectées.

Enfin, l'intégration des perceptions des populations au sein de l'outil nécessite un arbitrage additionnel lors de l'identification et de la sélection finale des indicateurs.

Que cherche-t-on à mesurer ? Le processus ou la performance ?

Méthodologiquement, il existe deux manières d'appréhender et de mesurer le phénomène de résilience : 1) par l'évolution dans le temps des capacités inhérentes des individus, des ménages, des communautés et des sociétés dans le but de progresser vers la résilience³ ; 2) par la contribution des programmes, d'un ou plusieurs acteurs de l'aide, qui ont pour but de renforcer la résilience des populations face à un certain type de choc.

Le Groupe URD appréhende essentiellement la résilience comme un phénomène, et non comme la somme des réalisations des opérateurs. Ainsi, au-delà de la mesure de la performance des interventions, la démarche de mesure adoptée vise à capturer et suivre un phénomène multifactoriel, déterminé en partie par les capacités internes, ainsi que par les stratégies des différentes parties prenantes (agences UN, bailleurs, ONG, États, etc.).



© Groupe URD

C'est pourquoi l'outil de mesure en cours d'élaboration ne prétend pas démontrer en premier lieu la performance (ou encore la contribution) de certaines interventions. En effet, les questions de causalité et d'attribution seraient bien trop complexes pour être tranchées objectivement et ce, d'autant plus pour un outil destiné à

être utilisé par des opérateurs de terrain.

L'existence de ces deux niveaux de mesure (phénomène vs. performance des actions) soulève la question du « Quand mesurer ? » : avant et après la survenue d'un choc ou stress, ainsi qu'à intervalles réguliers pendant le processus de renforcement de la résilience.

Dans le même temps, il est également crucial que ces méthodes de mesure soient spécifiques au contexte et au(x) risque(s) en présence. La démarche suivie en l'espèce encourage ainsi les parties prenantes à analyser et souligner les vulnérabilités structurelles, les diverses contraintes et opportunités, mais également les processus d'organisation et d'autonomisation des populations face à un choc.

Les piliers d'une méthode de mesure de la résilience

Compte tenu de ces multiples enjeux conceptuels et méthodologiques, le Groupe URD est donc impliqué depuis mi-2014 sur différents travaux⁴ visant à mettre au point une méthode de mesure de la résilience qui soit pratique et utile pour les acteurs opérationnels.

Les principes qui doivent guider la conception d'une telle méthode de mesure sont la précision, l'adaptabilité, la reproductibilité, et une forme simple et pragmatique. En effet, celle-ci doit être accessible et s'avérer facile d'application pour les opérateurs terrain.

La méthode envisagée vise à suivre l'évolution d'un processus global, ce qui peut fournir des indications sur les liens entre l'impact des réponses de l'aide et les niveaux de résilience atteints, donc la performance globale des interventions, quels que soient l'approche, le secteur ou la modalité d'intervention.

Étant donné la complexité des débats et la variété des parties prenantes impliquées, le choix s'est imposé pour une approche consultative auprès des acteurs de l'aide. Au final, la démarche proposée pourra être adoptée par un ensemble d'opérateurs ou bien être révisée et utilisée en interne par des organisations afin de jauger les effets probables de leurs actions.

Contextualisation et reproductibilité. Un tel outil doit être « contextualisé » selon les spécificités du contexte et du domaine d'intervention (type de risques ou aléas, besoins, priorités et capacités inhérentes des populations et sociétés, etc.). Les pilotages réels menés (voir encadré) permettront de développer une méthode d'élaboration de type « générique », c'est-à-dire facilitant l'élaboration d'un outil de mesure spécifique à un contexte.

Une approche centrée autour des capacités des populations et pour l'usage des opérateurs. Les indicateurs choisis devront être compréhensibles à la fois par les acteurs de l'aide (urgence vs. développement) et idéalement par les populations concernées. En effet, l'outil est censé refléter leurs préoccupations et besoins prioritaires, ainsi que leurs capacités internes.

Pratique et pragmatique. Pour en assurer son accessibilité et sa facilité d'application (y compris vis-à-vis des populations), le nombre d'indicateurs qui compose toute sorte d'outil de mesure doit être limité (une vingtaine au maximum). En outre, les indicateurs choisis doivent être aisément mesurables (ou intégrables) au sein des mécanismes de S&E⁵ existants (sans surcoût significatif). Ceci facilitera en outre une vision systémique du phénomène.

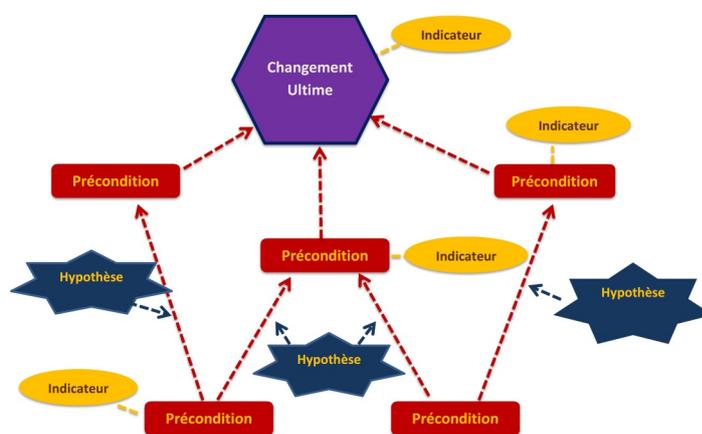
La méthode de mesure proposée

Inspirée de la théorie du changement, la démarche d'accompagnement proposée vise à guider les acteurs de l'aide dans la construction d'outils de mesure « contextualisés ». Elle fournira un suivi des indicateurs clés, qu'ils facilitent (*facteurs positifs*) ou entravent (*négatifs*⁶) le processus de résilience des populations affectées suite à la survenance d'un choc ou lors d'une période de stress plus continue. Le lien avec les programmes d'aide, et donc leur potentiel impact en matière de résilience, seront quant à eux mis en lumière à travers le choix des indicateurs de mesure qui peuvent en bonne partie être extraits des systèmes S&E existants.

La première étape consiste à identifier les facteurs clés (également appelés « les conditions préalables pour le changement ») qui caractérisent au mieux certains « cheminements de résilience ou de relèvement » dans un contexte donné.

Dans cette optique, le modèle Aspen (voir figure ci-dessous) semble le plus approprié pour accompagner les diverses parties prenantes en vue de construire un consensus autour d'une analyse contextuelle spécifique, puis d'en déduire les indicateurs les plus pertinents.

Figure 2: Adaptation du modèle de l'Institut Aspen – Théorie du changement



Source: Andrea Anderson (2005), The Community Builder's Approach to Theory of Change, The Aspen Institute Roundtable on Community Change

La seconde étape de la consultation consiste à prioriser, parmi les facteurs de résilience, ceux qui sont à la fois prépondérants (notamment au regard des interrelations entre facteurs) et aisément mesurables (ce qui permettra la compilation de données).

La troisième étape consiste à formuler des indicateurs pour chaque facteur clé priorisé, ceci en prenant en compte les données existantes. La définition d'indicateurs de mesure de la résilience devrait intégrer autant que possible les données disponibles à partir des cadres de S&E existants.

L'épreuve de la réalité : le pilotage d'un outil du relèvement rapide au Bangladesh

Le PNUD et le Groupe URD collaborent pour la mise en œuvre d'un projet, financé par ECHO, qui vise à la clarification, à l'intégration et l'opérationnalisation du concept de relèvement rapide dans la réponse collective aux crises. Dans le cadre de ce projet, la démarche d'accompagnement mise au point vise à guider une communauté d'acteurs pour l'élaboration d'outils de mesure « contextualisés » (Bangladesh, Népal, Niger). A la suite de ces tests « en réel », une version générique de l'outil de mesure sera conçue par le Groupe URD afin de faciliter la réplique dans d'autres contextes.

Au Bangladesh, l'élaboration d'un outil de mesure pour un contexte d'inondations récurrentes se déroule actuellement à distance avec un groupe d'opérateurs. Dans un premier temps, la conception de l'outil s'est basée sur une analyse contextuelle du phénomène d'inondations, d'érosion des rivières et d'engorgement des sols (région du Nord-Ouest) à travers une revue de la littérature⁷ et une mission exploratoire (juin-juillet 2015). Suite à un séminaire de présentation de l'outil à Dhaka, une collaboration à distance a été mise en place avec un groupe d'intéressés (ONG nationales et internationales, l'équipe du PNUD et milieu académique).

Depuis juillet, les diverses interactions à distance ont permis de valider une première analyse des facteurs clés du relèvement dans un contexte d'inondations récurrentes. La collaboration engagée avec des opérateurs (notamment des ONG locales) possédant une forte présence opérationnelle sur le terrain et légitimité sociale a été clé à cet égard.

S'il a été relativement aisé de s'accorder sur une compréhension commune du relèvement (analyse du phénomène, sélection et priorisation des facteurs clés), la phase d'identification d'indicateurs appropriés et de collecte de leurs « valeurs » (à différents intervalles de temps) s'est avérée très consommatrice de temps, bien qu'il s'agisse surtout d'une compilation de données existantes. Ceci révèle la segmentation des méthodes de collecte et des sources, ainsi que la discontinuité de certaines séries de données. Lors des exercices d'évaluation conjoints par exemple, les données sont collectées sur une période de temps centrée autour du moment du choc, ce qui ne permet pas d'étudier le processus de relèvement au-delà de la phase strictement humanitaire.

Afin d'en assurer l'adaptabilité, l'outil de mesure utilisera à la fois des indicateurs génériques et certains spécifiques au contexte. Dans sa version « générique » (c'est-à-dire adaptable à tout type de contexte), certaines rubriques ou exemples d'indicateurs possibles pourront être précisés. Cependant, ces derniers devront être complétés et/ou révisés, en consultation avec les acteurs terrain, afin de refléter au mieux les déterminants de la résilience (ou du relèvement) en relation avec un contexte ou programme opérationnel spécifique.

De plus, il est important de souligner que l'analyse des processus de résilience ou de relèvement peut être revue à tout moment par les acteurs sur la base des évolutions observées (ce qui inclut la récurrence ou la multiplicité des chocs, par exemple). Ceci implique donc une révision des indicateurs choisis pour illustrer les processus à l'œuvre dans un contexte donné.

La méthode de mesure possède une forte dimension liée au temps (avant, pendant, après la crise). Pour cela, l'outil inclura une série de valeurs de référence (*baseline*) avant le choc (ou immédiatement après), puis à intervalles réguliers après la survenance du choc. Par ailleurs, pour nourrir une analyse holistique du phénomène, il est également nécessaire de réfléchir selon plusieurs dimensions⁸ et à différents niveaux (par exemple, aux niveaux ménage, communauté, district et national).

Enfin, le schéma en fin d'article présente le cadran méthodologique qui doit ensuite être rempli avec les données de terrain. Dans ce schéma, les indicateurs mentionnés sont utilisés à titre d'exemples pour clarifier la logique de construction d'une telle démarche de mesure.

Conclusion

La réflexion menée actuellement par le Groupe URD représente une tentative de rapprochement entre divers acteurs impliqués dans les processus de résilience, qu'ils viennent du monde du développement, de l'urgence, des autorités nationales ou de la société civile.

Si la démarche employée ne vise pas en premier lieu à estimer l'impact d'un programme en particulier, la version générique pourra tout à fait être adaptée par tout type d'organisation. Ainsi, l'outil de mesure pourra être utilisé par un opérateur pour suivre et évaluer des réalisations de type résilience ou relèvement, ou encore par un secteur d'activités pour appréhender les synergies entre sous-secteurs ainsi qu'entre diverses parties prenantes. A un niveau plus global, l'outil pourra également amener la communauté de l'aide à déterminer plus rapidement les moyens de « se rendre moins nécessaire », notamment en soutenant les stratégies des populations, et à renforcer la qualité des réponses de l'aide.

Valérie Léon - Chargée de recherche et d'évaluation & Coline Michon - Assistante chargée de recherche - Groupe URD

¹ Voir IASC, « Accountability to Affected Populations Operational Framework » (TA protocol).

² Levine S., « Assessing resilience: why quantification misses the point », HPG, 2014.

³ Ici, la résilience est entendue comme la récupération des pertes antérieures, mais aussi la création de nouvelles capacités pour mieux faire face en cas de chocs futurs (i.e. la capacité à "rebondir").

⁴ En particulier, l'étude sur la mesure de la résilience pour la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (<http://www.urd.org/Etude-sur-la-mesure-de-la>), ainsi que le projet de renforcement de la capacité multi-acteurs en termes de relèvement rapide, actuellement en cours avec le PNUD (<http://www.urd.org/Projet-de-renforcement-de-la>).

⁵ S&E : suivi et évaluation.

⁶ Dans ce cas, les indicateurs peuvent alors jouer un rôle d'alerte ou de « sentinelle ».

⁷ Voir notamment: The JNA Consolidated Project (2014), Flooding in North-Western Bangladesh: HCTT Joint Need Assessment.

⁸ Ici, a été adopté le cadre conceptuel largement répandu des 7 dimensions de la résilience (Humaine, Physique, Economique, Environnementale, Sociale, Politique et Gouvernance, Ressources Externes). Cf. Twigg (2009), « Caractéristiques d'une communauté résiliente », disponible à <http://tilz.tearfund.org/~media/Files/TILZ/Topics/DMT/Characteristics%20French.pdf>

Diagramme 1: Cadre provisoire d'indicateurs de mesure du Relèvement Rapide suite à une catastrophe naturelle

DIMENSIONS	NIVEAUX	INDICATEURS	CAPACITES DE RESILIENCE		
			Précédent le choc	Effets du choc	Construction de la résilience
HUMAINE	Ménage	1. % de la population adulte impliquée dans des activités de RRC			
	Communauté	2. % de la population vivant dans des zones à risque			
PHYSIQUE	Ménage	3. % des ménages vivant dans un habitat résilient aux catastrophes naturelles			
	Communauté	4. % des infrastructures de base exposées aux risques naturels			
ECONOMIQUE	Ménage	5. Niveau d'endettement			
		6. Niveau des revenus mensuels			
	Communauté	7. % de perte des récoltes agricoles			
	National	8. % de la population vivant en dessous de la ligne de pauvreté			
SOCIALE	Communauté	9. % de la population ayant accès à un système d'assurance ou à des filets de sécurité sociaux			
GOUVERNANCE	National	10. Part du budget consacré à la RRC et à la résilience dans les plans nationaux de développement			
	Communauté	11. Nombre de comités de RRC fonctionnant correctement			
ENVIRONNEMENTALE	Sous-national	12. Total des dommages causés aux ressources naturelles (terre, eau, forêt, etc.)			

Il est désormais admis que, malgré son ampleur, la réponse à l'épidémie de fièvre Ebola qu'a connue l'Afrique de l'Ouest en 2014-2015 n'a pas été à la hauteur de la gravité de la situation. Si certains rares acteurs ont néanmoins su tirer les leçons de crises passées, la plupart des institutions internationales qui auraient dû jouer leur rôle de chef de file dans de telles circonstances ont manqué à leur mission en réagissant trop tardivement, trop lentement et de façon insuffisante, augmentant ainsi le coût général des opérations et ne permettant pas d'éviter de trop nombreuses victimes.

A une époque où les ressources de l'aide sont sous pression en raison du grand nombre de crises prolongées et de catastrophes naturelles à la fois régulières, importantes et à déclenchement rapide, il est crucial d'atteindre le meilleur niveau d'efficacité possible. En effet, une crise gérée de façon inadéquate au point de devenir incontrôlable engendrera inévitablement des coûts très élevés pour être contenue.

L'objectif de cet article est d'analyser comment une meilleure gestion de l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola (FHE) en Afrique de l'Ouest (essentiellement en Guinée, Sierra Leone et au Libéria) pourrait avoir non seulement réduit de façon significative son impact sur la population et sur les systèmes de santé nationaux mais également permis à la communauté de l'aide d'économiser de nombreuses ressources.

Cet article ne prétend pas être une évaluation économique complète de la réponse à l'épidémie 2014-2015 de FHE en Afrique de l'Ouest, ni une évaluation globale de ses différents impacts. Beaucoup de publications et d'évaluations ont été réalisées et contribueront à la compréhension du sujet tout en aidant à identifier des pistes pour que la communauté de l'aide et les autorités nationales puissent avancer et se préparer pour la prochaine épidémie mortelle à haut risque qui se produira inévitablement sans que l'on sache exactement quand. Cette étude souligne simplement le fait que, dans ce type de situation, la capacité à prendre des décisions, l'anticipation, le leadership et le courage sont des éléments essentiels pour une réponse efficace et en temps opportun permettant de garder le contrôle d'une situation dramatique.

Améliorer la réponse à tout risque épidémiologique important signifie concevoir et mettre en œuvre des mécanismes et des systèmes qui rendent possible le fait de contenir rapidement la maladie, l'objectif étant qu'une épidémie ne prenne pas des proportions telle qu'elle devienne incontrôlable ou très chère à contrôler. De précédentes crises ont permis de définir une série d'étapes

critiques devant être mises en œuvre pour gérer efficacement les déclenchements d'épidémie. Or, en Afrique de l'Ouest, ces étapes n'ont pas été suivies par les organisations humanitaires, à l'exception de MSF et du système Croix-Rouge.

Les étapes clés de la réponse Ebola : leçons apprises du passé

Alerte : cela implique qu'au moins un petit nombre d'infrastructures de santé couvrent la zone avec un système d'information sanitaire de base capable de déclencher l'alerte et d'activer rapidement des mécanismes de confirmation ;

Circonscrire et gérer le domaine d'intérêt : cela implique d'identifier les populations, de détecter les cas, de procéder à des enterrements sans risque, d'isoler les victimes et de contrôler les mouvements en se concentrant de façon spécifique sur l'aide aux établissements de santé pour limiter les risques qu'ils ne deviennent des lieux clés de la contamination ;

Traitement (soins pour les patients et soins pour les intervenants) : aucun traitement n'étant pour l'instant disponible, cela signifie renforcer la capacité des patients à combattre la maladie et limiter l'occurrence de maladies supplémentaires susceptibles d'affaiblir davantage les patients ;

Prévenir : communiquer au moyen de messages de santé publique, empêcher que la maladie ne se répande à d'autres pays, et mettre en œuvre des mesures de préparation ;

Garantir un minimum de stabilité systémique : alimentation/nutrition, services de base, relèvement, aide psychosociale, soutien aux systèmes de santé normaux pour éviter qu'ils ne déclinent à cause de l'épidémie Ebola ;

Coordonner : coordonner la réponse et ses différentes composantes, y compris la logistique polyvalente ;

Préparer : cela comprend notamment le soutien aux autorités sanitaires nationales au niveau de la surveillance épidémiologique, des systèmes d'alerte et du développement d'une capacité d'intervention rapide ;

Réhabiliter le système de santé et aider à ce qu'il retrouve une bonne réputation : il est en effet souvent fortement dépossédé de ses rôles et affaibli à la fin de l'épidémie.

Savoir prendre des décisions et agir au moment opportun dans le cadre d'une réponse sont des éléments critiques. Cela demande non seulement une surveillance et une capacité d'alerte appropriées, mais aussi du courage politique, du leadership et une allocation des ressources à la fois bien ciblée et rapide. En Afrique de l'Ouest, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) n'ayant pas été suffisamment réactive et les gouvernements de la région ayant tardé avant de réaliser à quel point la crise était grave et de se mobiliser pleinement, les systèmes de santé nationaux, internationaux et humanitaires n'ont pas réagi assez vite après l'alerte précoce, à l'exception de Médecins Sans Frontières (MSF) et de la famille Croix-Rouge et Croissant-Rouge. Cela se produit souvent : de nombreuses crises sanitaires ont présenté des retards significatifs entre l'identification du premier cas suspect et le déclenchement de la réponse. La crise n'a plus été sous contrôle, a franchi les frontières des pays voisins, affecté les capitales des trois pays du bassin du fleuve Mano et des cas ont commencé à être repérés en dehors de cette région. La situation a alors déclenché une réaction internationale de grande ampleur qui, malheureusement, est arrivée avec trois mois de retard.

Un facteur important à garder à l'esprit est le fait que les centres de traitement Ebola (CTE), qui ont bénéficié d'une grande partie de la couverture médiatique, sont seulement le sommet de l'iceberg. La chaîne logistique impliquée dans la vérification de l'information, le transport des patients et la diffusion des messages de santé adaptés à la culture locale sont des éléments particulièrement importants qui ont été largement sous-estimés par la plupart des parties prenantes jusque tard dans la réponse.

Une approche par scénarios a été développée pour cette étude de manière à comparer différentes dynamiques de réponse¹. Dans les différents scénarios, la réalisation en temps opportun de la réponse, la durée de la crise, les impacts en termes de mortalité et de morbidité ainsi que les besoins financiers ont été estimés et comparés avec la réponse réelle à l'épidémie de FHE en Afrique de l'Ouest.

Scénario n°1 : basé sur une alerte début mars. En raison de la situation particulière des trois zones frontalières (zone forestière traversée par des routes commerciales, contextes

socio-culturels spécifiques et conditions difficiles héritées de la guerre), l'épidémie n'a pas pu être arrêtée quand elle se limitait à la région de Guedekou (comme cela a été fait en Ouganda) et a débordé vers des centres urbains, ce qui a impliqué d'augmenter l'échelle de la réponse. L'épidémie a franchi deux frontières et atteint le district de Lofa au Liberia ainsi que le district de Kailahun en Sierra Leone. Une mobilisation rapide a évité que la maladie n'atteigne les capitales.

Scénario n°2 : basé sur une alerte début février et un endiguement rapide de la maladie. Grâce à une réaction rapide et à un véritable soutien aux établissements publics de santé au niveau national, il aurait été possible de réduire la propagation de l'épidémie à un niveau relativement gérable et d'arriver à un retour à la normale dans un délai de 3 à 4 mois. Ce scénario s'inspire fortement de ce qui s'est passé en Ouganda.

Scénario n°3 : basé sur une alerte fin mars, avec une mobilisation relativement rapide. L'épidémie se propage à Macenta et Xerekoré et, par conséquent, une deuxième ligne de défense, dotée de centres de traitement Ebola supplémentaires et d'une capacité logistique renforcée, est mobilisée. Dans le même temps, une forte campagne de communication est mise en place et bien soutenue par les autorités. Grâce à cela, la maladie reste cantonnée à la Guinée et n'atteint pas Conakry.

Scénario n°4 : ce qui s'est réellement produit. Ce scénario inclut la réponse globale initiale, lente et indécise (en dépit de la prompt mobilisation de MSF et de la Croix-Rouge dans certains pays affectés), la mobilisation hésitante

de l'OMS, le franchissement des frontières par l'épidémie, l'OMS déclarant finalement qu'il s'agit d'une urgence avec des implications mondiales, la création de l'UNMEER, la mobilisation impressionnante mais tardive de ressources par les gouvernements occidentaux (dont les ressources financières et la mobilisation des forces armées avec leurs capacités en logistique, santé et ingénierie) et le fait qu'un an plus tard, l'épidémie est toujours en cours.

Chacun de ces scénarios implique un déroulement des événements qui lui est propre et le chiffrage de chaque réponse a été calculé d'après les informations portant sur les coûts réels communiqués par des organisations comme MSF², la FICR³, le FTS⁴ géré par UNOCHA, le site Internet de l'UNMEER⁵ mais aussi d'après d'autres documents et sources d'information⁶, dont les sites Internet de bailleurs⁷.

Une marge d'erreur de 50 % a été calculée pour limiter le risque de sous-estimation du coût généré. L'impact probable de la réponse a ensuite été défini en utilisant des tendances issues de précédentes épidémies de FHE, lesquelles ont été rentrées dans le logiciel conçu par le CDC Atlanta pour la réponse Ebola (en sachant qu'un débat existe toujours quant à l'utilisation des modèles prédictifs de FHE) qui fonde ses résultats sur des rapports datant d'anciennes épidémies de FHE. La précision du modèle a été testée en comparant les courbes qu'il produisait avec celles produites au moyen des données épidémiologiques⁸.

La comparaison des ressources qui auraient été nécessaires pour une réponse de santé publique précoce et déterminée avec l'énorme quantité de ressources réellement mobilisée dès lors que la communauté internationale a réalisé la gravité de la situation soulève des questions quant à l'efficacité de la réponse. Le caractère tardif de la réponse a généré :

- un niveau de mortalité qui aurait pu être évité ;
- des coûts financiers largement plus élevés ;
- des pays fortement affaiblis sur le plan socio-économique et, en particulier, au niveau de leurs systèmes de santé qui vont à présent demander d'énormes quantités de ressources pour être remis en état ;
- le risque de cas supplémentaires apparaissant encore plus d'un an après la confirmation du premier cas.

Les financements nécessaires à ces scénarios hypothétiques sont nettement inférieurs au coût général estimé des opérations en cours comme présenté ci-dessous :

	Scénario 1 :	Scénario 2 :	Scénario 3 :	Scénario 4 : « Ce qui s'est réellement produit » [jusqu'à fin mai 2015]
Nombre de cas (estimation)	332	2 700	3 500	27 055 (*)
Nombre de décès signalés				11 142 (*)
Durée de l'épidémie	3 à 5 mois	6 à 8 mois	8 mois	Plus de 18 mois
Ressources estimées nécessaires (**)	US\$ 3.5 M	US\$ 19.5 M	US\$ 112.3 M	3.1 milliards dépensés pour des objectifs de la réponse (*)
Autres coûts (dont le relèvement et la gestion des impacts socio-économiques de la crise)			US\$ 50 M	US\$ 1.5 billion (*)
Montant total de l'argent dépensé				US\$ 4.6 milliards

(*) Données réelles de l'OMS / Nations unies

(**) Calculées en utilisant le modèle développé par le Groupe URD à partir d'une analyse des coûts réels

Un fort *leadership* national soutenu par une mobilisation internationale déterminée, encadrée par un *leadership* dynamique et courageux de l'OMS (aux niveaux national, régional et international), dotée d'une capacité pour anticiper les problèmes et prendre des risques, aurait permis une réponse bien plus rapide et efficace. En comparaison avec le scénario 3, qui est le plus proche de ce qui s'est réellement produit, environ 23 555 infections Ebola auraient pu être évitées et, sur la base d'un taux de mortalité de 40 %, 9742 vies auraient pu être sauvées. De plus, des économies significatives auraient pu être réalisées grâce à une réponse précoce efficace de ce type. Le coût global de la

réponse générale a atteint plus de 3,1 milliards de dollars (US) en mai 2015⁹, contre 112,3 millions dans le scénario 3. Les financements dépensés en plus de la réponse immédiate étaient de 1,5 milliard de dollars en mai 2015, contre une estimation de 50 millions dans le scénario 3. Il s'agit là d'un montant de financement important à une période où de nombreuses crises mettent le système de l'aide sous une très forte pression. Enfin, une réponse plus efficace à la crise Ebola aurait permis que ces fonds soient utilisés pour d'autres crises.

Une des leçons apprises clés est l'importance de prendre en compte non seulement le « déploiement médical » (*Cluster santé, équipes médicales étrangères*¹⁰) dans l'analyse des coûts, mais aussi le fait d'inclure les autres activités visant à perturber la chaîne de contamination (communication vis-à-vis de la population, gestion des maisons et villages présentant des cas possibles ou identifiés de contamination, gestion des postes de police des frontières, etc.).

Renforcer la surveillance et augmenter le niveau de préparation des systèmes de santé dans l'ensemble de l'Afrique occidentale et centrale est vital pour la sécurité du monde entier. Investir dans les systèmes de soins et dans la capacité de gestion des urgences sanitaires devrait être une priorité stratégique aux niveaux national et international. L'épidémie Ebola de 2014-2015 a mis en évidence un certain nombre de facteurs clés qui doivent être pris en compte :

- le niveau de préparation du système de l'aide pour répondre à ce type de défi ;
- la promptitude, la taille et l'efficacité de la réponse ;
- l'importance du *leadership* national et de la capacité à prendre des décisions au niveau international en ce qui concerne le déploiement rapide d'une capacité de réponse et la mobilisation de mesures appropriées ;
- l'importance d'une réponse holistique (santé, communication sociale, mobilisation politique, régulation des déplacements de personnes, gestion adéquate des défunts...);
- l'impact de l'épidémie sur les économies locales, les sociétés, les systèmes de santé, la solidarité africaine, etc. ;
- le coût général de la réponse dans un contexte où les ressources de l'aide sont sous pression.



© Groupe URD

Points critiques	Points d'entrée (action) / Modificateur de crise	Conditions nécessaires	A quel moment ?
Surveillance	Garantir la réactivité	Cellule de surveillance au sein du ministère de la Santé avec un appui de l'OMS et des centres épidémiologiques spécialisés	Permanent
Alerte	Activer la cellule de crise pour garantir une action précoce	Cellule de crise du ministère de la Santé avec un appui de l'OMS et des centres épidémiologiques spécialisés	Devrait être dormant, mais facilement activable, immédiatement après les premières rumeurs
Déploiement de l'identification des cas	Permettre la gestion des rumeurs	Nombre réduit de personnel médical formé et équipé. Appui reçu de spécialistes épidémiologiques	Immédiatement après les premières rumeurs
Procédures de confirmation	Consolider les étapes suivantes	Connexion avec des laboratoires certifiés	Immédiatement après les premières rumeurs
Activation de la cellule de coordination au niveau central et dans le domaine d'intérêt	Garantir la couverture et la cohérence	Décision au niveau interministériel (ministère de la Santé, ministère de l'Intérieur)	Dès que la confirmation est disponible
Notification à l'OMS et activation du GOARN	Garantir que l'alerte est lancée à destination des institutions internationales	Facilitera l'activation et la mobilisation des ressources si une plus grande action est nécessaire	Dès que la confirmation est disponible
Mise en place d'un centre de traitement Ebola léger ou réquisition d'une structure de santé pour créer une unité d'isolement	Contribuer à l'endiguement de la chaîne de contamination	Nombre réduit de personnel médical formé et équipé avec l'équipement nécessaire pour mettre en place des installations de gestion des cas	Dès que la confirmation est disponible
Gestion des cas dans la première région où des cas ont été confirmés	Contribuer à l'endiguement de la chaîne de contamination	Nombre réduit de personnel médical formé et équipé avec l'équipement nécessaire pour mettre en place des installations de gestion des cas	Dès que la confirmation est disponible
Activation du numéro vert téléphonique pour la notification de cas suspects	Améliorer la surveillance et la gestion rapide des cas	Accord avec des opérateurs téléphoniques privés	Dès que la confirmation est disponible
Mise en place d'une campagne de communication pour la population	Contribuer à l'endiguement de la chaîne de contamination	Bonne connaissance de la culture, fortes compétences en communication et mécanismes de soutien	Dès que la confirmation est disponible
Mobilisation des équipements, en particulier les équipements de protection individuelle	Protéger le personnel de santé	Mécanisme pour reconstituer les stocks et maintenir activée la chaîne d'approvisionnement	Dès que la confirmation est disponible
Mise en place de procédures claires pour l'accès aux structures de santé	Protéger le personnel de santé et éviter que les établissements de santé ne deviennent des foyers de contamination redoutés	Communication, gestion de l'espace physique pour le tri, la quarantaine, la gestion des cadavres, le soutien aux familles	Dès que la confirmation est disponible
Garantir une communication adéquate avec le GOARN et le Cluster Santé Global	Augmenter le niveau de vigilance	Rendre la mobilisation des appuis externes plus efficace	Dès que la confirmation est disponible

Points critiques	Points d'entrée (action) / Modificateur de crise	Conditions nécessaires	A quel moment ?
Mise en place de formations pour le personnel de santé	Protéger le personnel de santé	Forte capacité de formations	Dès que la confirmation est disponible
Mobilisation des moyens logistiques (en particulier pour le transport sans risque de cas suspects et l'identification des cas)	Faciliter un accès en temps opportun aux régions affectées	Ordre de réquisitions nationales dans le cadre du devoir politique de soigner. Mobilisation des acteurs externes	Dès que la confirmation est disponible
Efforts importants au niveau des campagnes de communication de façon à envoyer rapidement des messages cohérents	Contribuer à l'endiguement de la chaîne de contamination	Mise en réseau avec tous les types de médias et capacité à utiliser les médias sociaux	Durant la réponse
Clarification du processus de gestion des cadavres et communication portant sur les enterrements sans risque	Contribuer à l'endiguement de la chaîne de contamination	Bonne connaissance de la culture, fortes compétences en communication et mécanismes de soutien	Durant la réponse
Mise en place de procédures pour contrôler les déplacements et faciliter le lavage des mains dans la plupart des lieux publics et le long des axes de circulation	Contribuer à l'endiguement de la chaîne de contamination	Procédures en place avec le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Défense et les autorités locales (régionales, départementales et municipales)	Durant la réponse
Soutien psychosocial au personnel, aux victimes et à leurs familles	Contribuer au suivi à long terme de l'impact psychosocial de la FHE et soutien au personnel	Personnel psychosocial formé, appui logistique	Durant la réponse
Soutien aux familles des personnes contaminées et aux orphelins causés par Ebola	Contribuer au suivi à long terme de l'impact psychosocial de la FHE et soutien aux victimes et à leurs familles	Personnel psychosocial formé, appui logistique	Durant la réponse
Mise en place d'un tableau de bord de la situation globale	Faciliter le pilotage stratégique et opérationnel de la réponse	Système activé au niveau interministériel avec un secrétariat au sein du ministère de la Santé et un appui de l'OMS	Durant la réponse
Identification des conséquences multisectorielles	Permettre une réponse multisectorielle	Système interministériel relié à l'équipe de pays humanitaire (HCT)	Durant la réponse
Identification de la stratégie de sortie	Faciliter le retour à la normale	Système interministériel relié à l'équipe de pays humanitaire (HCT)	Durant la réponse
Retour à la normale	Élimination des équipements portés, reconstitution des stocks ; Réactivation de la surveillance de routine	Législation, infrastructures pour l'élimination des matières dangereuses	Après la réponse
Exercice de leçons apprises ¹¹	Garantir que les points d'apprentissage sont tous rassemblés	Des équipes expérimentées sont disponibles	Après la réponse
Activation de la communication pour restaurer l'image du système de santé ¹²	Capacité de communication via les médias, les réseaux sociaux, etc.	Fort leadership provenant du haut de la hiérarchie ; Des équipes expérimentées sont disponibles	Durant et après la réponse

Les zones tropicales et équatoriales de l'Afrique occidentale et centrale, où se trouvent les vecteurs du virus Ebola, sont affectées par des changements écologiques, économiques et démographiques. Or, ces phénomènes augmentent à leur tour le risque de nouvelles épidémies. De faibles systèmes de santé, dotés de mécanismes de surveillance insuffisants et de capacités d'alerte précoce/d'action précoce sous-développées, ne sont pas seulement une caractéristique du bassin du fleuve Mano (Guinée, Liberia et Sierra Leone) mais d'au moins 17 pays d'Afrique occidentale et centrale ; le deuxième plus grand foyer de zoonoses dans le monde et le principal foyer de zoonoses sylvatica, dont le VIH.

Bien que les progrès en cours vers des protocoles de détection rapides et le développement de vaccins créent de l'espoir quant à la gestion de futures épidémies Ebola, il est vital de renforcer la surveillance et d'améliorer le niveau de préparation des systèmes de santé dans l'ensemble de l'Afrique occidentale et centrale pour garantir la sécurité sur le plan international. Investir dans des systèmes de santé et dans la capacité à gérer les urgences sanitaires devrait être une priorité stratégique aux niveaux national et international.

*François Grünewald, Directeur général et scientifique
Groupe URD*

¹ Conformément aux rapports Resources for Result, les coûts associés au relèvement et à la recherche, mais aussi tous les coûts non identifiés n'ont pas été pris en compte.

² En particulier les coûts paramétriques utilisés par MSF pour la conception de leur centre de traitement Ebola à déploiement rapide et le personnel permanent utilisé par les ONG, les agences des Nations unies et les institutions nationales.

³ http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/MDR_Ebola_OU21_20_04_2015.pdf

⁴ Financial tracking service

⁵ https://ebolaresponse.un.org/sites/default/files/rriii_final_updated.pdf

⁶ <http://simonbjohnson.github.io/ebola-fts-dashboard/>

⁷ <https://www.gov.uk/government/topical-events/ebola-virus-government-response/about>

⁸ http://www.cdc.gov/mmwr/preview/mmwrhtml/mm6350a4.htm?s_cid=mm6350a4_w ; <http://www.johnstonsarchive.net/policy/westafrika-ebola.html> ; <http://apps.who.int/ebola/en/ebola-situation-reports> ; Humanitarian data exchange beta v0.8.4 ;

http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/MDR_Ebola_OU21_20_04_2015.pdf

⁹ http://ebolaresponse.un.org/sites/default/files/resources_for_results_iv.pdf

¹⁰ Traduction de 'Foreign Medical Teams' (FMT). Ces équipes sont en général impliquées dans la chirurgie post-trauma mais, durant l'épidémie Ebola, elles ont été déployées pour la toute première fois dans le cadre de la prévention et du contrôle de l'infection. Cette nouveauté est la bienvenue et elle sera utile lors d'une crise future.

¹¹ <http://www.worldbank.org/en/topic/ebola/brief/from-ebola-to-more-resilient-health-systems-statement-of-the-meeting-convening-partners>

¹² http://acaps.org/img/documents/b-20150226_ebola_health_system.pdf



© Groupe URD

Analyse du conflit

Pas de printemps pour la Syrie : les clés pour comprendre les acteurs et les défis de la crise (2011-2013)

François Burgat, Bruno Paoli, La Découverte, 2013, 356 p.

Cet ouvrage apporte des clés pour comprendre les racines historiques et les ressorts politiques, économiques et idéologiques de la crise. Des sensibilités différentes s'expriment : certains craignent une "irakisation" du conflit, d'autres espèrent que l'extrémisme d'activistes des deux camps n'empêchera pas l'émergence d'une société civile capable de résister à la division confessionnelle et au radicalisme islamiste. <http://ifpo.hypotheses.org/5419>

Échec coupable en Syrie : Evaluation de l'impact des résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU sur la protection et l'aide aux civils en Syrie

Martin Hartberg & al., Oxfam International, Save The Children, World Vision & al., mars 2015, 34 p.

Cette évaluation, réalisée par une vingtaine d'organisations humanitaires travaillant en Syrie ou aux alentours, accuse le Conseil de sécurité des Nations unies d'avoir manqué à son devoir envers la population syrienne. Les résolutions adoptées depuis un an pour accroître l'aide et permettre son acheminement n'ont pas été suivies d'effets, le Conseil de sécurité n'ayant pas assuré comme il se doit le respect de ces résolutions. Les ONG ont noté le Conseil de sécurité sur quatre critères : la protection des civils, les avancées politiques, le soutien financier à l'intervention humanitaire et l'accès humanitaire. Sur les trois premiers critères, la communauté internationale a obtenu un F, signifiant que la situation s'est détériorée. En ce qui concerne l'accès humanitaire, elle a reçu un D, ce qui signifie qu'aucune amélioration n'a été observée. https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp-failing-syria-unscc-resolution-120315-fr1.pdf

Trapped in conflict: Evaluating scenarios to assist at-risk civilians ICRC, InterAction, juillet 2015, 14 p.

Face aux risques accrus auxquels fait face la population civile dans de nombreux contextes de guerre, ce rapport passe en revue différents scénarios pour venir en aide aux civils en danger dans ces zones de conflit : évacuations, abris sûrs, zones d'exclusion aériennes, zones tampons. Ces analyses sont basées sur des expériences récentes au Soudan du Sud, en Centrafrique, Irak, Libye et Syrie. Ce rapport reprend les réflexions échangées lors d'une table-ronde où les participants ont pris en compte les aspects politiques, juridiques et logistiques de ce genre d'opérations, et ont basé leurs conclusions sur le droit international applicable. <http://www.interaction.org/document/trapped-conflict-roundtable-outcome-report>

La problématique des réfugiés

The Syria crisis, displacement and protection Forced Migration Review, Issue 47, septembre 2014, 48 p.

Les 6,45 millions de personnes déplacées à l'intérieur de la Syrie font de cette crise la plus importante en termes de personnes déplacées dans le monde. De plus, le nombre de réfugiés en provenance de la Syrie continue d'augmenter. La communauté internationale a la possibilité de mettre en place, à partir de maintenant, une réponse efficace à cette crise qui va clairement devenir une situation de déplacement prolongée. Les 20 articles de la revue expliquent comment accroître la protection des personnes déplacées et la préparation d'une assistance pour les personnes déplacées mais aussi les communautés d'accueil. <http://www.fmreview.org/fr/syrie>

Hardship, hope and resettlement: Refugees from Syria tell their stories Amnesty International, février 2015, 23 p.

Alors que la guerre en Syrie entre dans sa quatrième année, on estime à plus de 11 millions le nombre de personnes ayant fui leur foyer. Amnesty International va au-delà des statistiques pour présenter les histoires personnelles de huit familles et individus qui ont fui le conflit et tentent maintenant de survivre dans les pays voisins, en Irak, en Jordanie ou au Liban. La publication du rapport marque le lancement de la campagne #OpenToSyria, campagne d'Amnesty International ayant pour objectif d'encourager les pays riches à accepter davantage de réfugiés. <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/mde240042015en.pdf>

Les réfugiés urbains

Five years into exile: the challenges faced by Syrian refugees outside camps in Jordan and how they host communities are coping Care, juin 2015, 8 p.

Ce rapport est basé sur des entretiens menés avec plus de 1300 familles syriennes vivant en milieu urbain en Jordanie. Il rend compte des problèmes que ces réfugiés doivent affronter, de leurs priorités à gérer et de leurs relations avec les communautés d'accueil. Les entretiens révèlent d'importantes différences quant aux impacts de la guerre et du déplacement sur les réfugiés selon qu'ils sont homme, femme, garçons, filles, jeunes ou âgés. <http://www.care-international.org/uploaddocument/news/publications/english/care%20five%20years%20into%20exile%20exec%20summary%202015%20print%20final%20recut.pdf>

A precarious existence: The shelter situation of refugees from Syria in neighboring countries
Norwegian Refugee Council, juin 2014, 16 p.

La grande majorité des réfugiés syriens arrivés dans les pays voisins ne vivent pas dans les camps de réfugiés mais parmi les communautés des pays hôtes en milieu urbain, dans les villes et villages, dans des conditions très difficiles. Ce rapport dresse un état des lieux des besoins et présente des solutions pour une meilleure réponse au problème de logement des réfugiés syriens. <http://humanitarianlibrary.org/resource/precarious-existence-shelter-situation-refugees-syria-neighbouring-countries>

L'aide humanitaire

Syrian medical NGOs in the crisis: realities, perspectives and challenges

Zedoun Alzoubi, Syrian voices on the Syrian conflict Series, Norwegian Peacebuilding Resource Centre, octobre 2015, 9 p.

Les ONG syriennes sont vraiment nées pendant la crise actuelle (avant, celles qui existaient étaient sous le contrôle du gouvernement). Parmi les nombreux enjeux auxquels elles font face, il est notamment question d'organisation, de neutralité, de dépendance des bailleurs, de logistique et sécurité, de relations avec l'administration locale, les factions militaires ou encore les gouvernements des pays voisins. Pour répondre à tous ces enjeux, ce rapport montre que les ONG médicales syriennes doivent améliorer leur niveau de compétences, prendre en compte les lois internationales de lutte contre le terrorisme et mettre en place des projets qui couvrent chaque partie du conflit. http://www.peacebuilding.no/var/ezflow_site/storage/original/application/a845303e7869958a226f5215c661f8bd.pdf

International and local/diaspora actors in the Syria response: a diverging set of systems?

Eva Svoboda, Sara Pantuliano, HPG Working Paper, HOG, ODI, Mars 2015, 31 p.

Ce rapport s'intéresse aux relations entre les organisations locales et internationales en Syrie, des relations souvent tendues face aux problèmes de sécurité et d'accès aux bénéficiaires. Les lacunes de communication ont parfois conduit les ONG à mener des opérations redondantes en parallèle, à se disputer les financements des bailleurs de fonds, tout cela dans un climat de méfiance et au détriment de l'aide apportée.

<http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9523.pdf>

Breaking the Hourglass: Partnerships in remote management settings: the cases of Syria and Iraqi Kurdistan

Kimberly Howe, Elizabeth Stites, Danya Chudacoff, Feinstein International Center, février, 2015, 50 p.

De plus en plus souvent, et en particulier dans des situations de grande insécurité ou lorsque les gouvernements refusent l'accès aux internationaux, les ONG doivent compter sur des partenaires locaux. Ce rapport analyse ces partenariats dans les situations de gestion à distance de l'aide humanitaire : comment les ONG identifient les partenaires locaux, la question du renforcement des capacités, de l'évaluation, de la redevabilité, mais aussi des conditions requises par les bailleurs, et du retrait éventuel des bailleurs dans ces situations. Les auteurs se basent sur une étude de cas au nord de la Syrie où l'aide arrive de la frontière turque, et sur une revue historique de la situation au Kurdistan irakien dans les années 90. http://fic.tufts.edu/assets/Breaking-the-Hourglass_Syria_Iraqi-Kurdistan.pdf

Et bien d'autres ressources sur le focus biblio en ligne :
<http://www.urd.org/Focus-bibliographique-sur-la-crise>

21ème Conférence Paris Climat 2015 – COP 21, du 30 novembre au 11 décembre, Paris

La France accueille et préside la 21e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21/CMP11), aussi appelée « Paris 2015 ». Elle rassemble un très grand nombre de participants – délégués représentants chaque pays, observateurs, membres de la société civile, etc. L'enjeu est de taille, l'objectif étant d'aboutir à un accord universel permettant de lutter efficacement contre le dérèglement climatique et d'impulser/d'accélérer la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone. <http://www.cop21.gouv.fr/fr>

Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 8-10 décembre 2015, Genève

La Conférence internationale, qui se déroule en principe tous les 4 ans, est la plus haute autorité délibérante du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Elle a pour membres tous les États parties aux Conventions de Genève et toutes les composantes du Mouvement, à savoir le CICR, la Fédération internationale et les 189 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Un certain nombre d'autres organisations humanitaires et de développement y siègent en tant qu'observateurs. 50 ans après leur adoption, les Principes fondamentaux constituent le thème principal de cet événement, qui permet de débattre des questions humanitaires mondiales auxquelles la communauté internationale est confrontée et d'alimenter le débat humanitaire, et donne lieu à un certain nombre de résolutions et d'engagements. <http://rcrcconference.org/>

Humanitarian Networks and Partnerships Week, 1-4 février 2016, Genève

Sous la houlette du « Groupe Consultatif pour la préparation à l'urgence et la réponse », ces 4 jours représentent la réunion annuelle des partenaires d'OCHA. L'évènement est ouvert à tous les acteurs intéressés par ces activités. Le thème de cette année sera « Une préparation et réponse internationale efficaces ». *Pour voir les thématiques dans le détail et s'inscrire à l'évènement* : <http://www.hnpw.org/>

4ème « World Conference on Humanitarian Studies », Ethiopie, 5-8 mars 2016

Organisée par l'International Humanitarian Studies Association, cette conférence a pour thème « Changing crises and the quest for adequate solutions ». Elle vise à mieux comprendre les crises actuelles, les acteurs de ces crises, les relations avec l'action humanitaire et les impacts sur la prévention, la réponse et le développement. <http://www.humanitarianstudiesconference.org/>

13ème édition du DIHAD, du 21 au 23 mars 2016, à Dubaï

Comme tous les ans, le DIHAD (Dubai International Humanitarian Aid & Development Conference & Exhibition) aura lieu en mars à Dubaï, du 21 au 23 mars pour cette 13ème édition. « L'importance de l'innovation dans l'aide humanitaire et le développement » est le thème retenu cette année. Il sera abordé sous différents angles, via des axes transversaux comme la vulnérabilité, la résilience, le changement organisationnel, le partenariat, la réponse humanitaire en contexte de conflit, etc., et d'autres plus spécifiques comme la sécurité alimentaire, le DIH, le genre, etc. *En savoir plus* : <http://dihad.org/>

Forum mondial sur l'accès à la Terre, 31 mars, 1er et 2 avril 2016, Valence, Espagne.

Ouvertes aux organisations paysannes, de la société civile rurale et urbaine et à tous les acteurs souhaitant s'y exprimer, ces journées de débats seront rythmées par six thèmes liés à l'inégalité d'accès à la terre et aux ressources naturelles. <http://landaccessforum.org/fr/>

Réseau Environnement Humanitaire

La prochaine réunion sera le 21 janvier sur le thème de l'énergie solaire dans les programmes humanitaires. *Pour plus de renseignements, contacter Melle Brangeon* : sbrangeon@urd.org *En savoir sur le réseau et voir les ressources en ligne* : <http://www.urd.org/Reseau-Environnement-Humanitaire>

Conférences internationales

- UNISDR Science and Technology Conference on the implementation of the Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015-2030, Genève, du 27 au 29 janvier 2016.
- 7th International Conference on Integrated Natural Disaster Management, Global Risk Forum, Teheran, Iran, du 15 au 16 février 2016

Le Groupe URD

Le Groupe URD (Urgence - Réhabilitation - Développement) est un institut associatif de recherche, d'évaluation, de production méthodologique et de formation travaillant à l'amélioration des pratiques humanitaires en faveur des populations affectées.

Pour en savoir plus :

www.urd.org

Humanitaires *en mouvement*

Humanitaires en mouvement - revue semestrielle et bilingue - vise à partager les résultats de travaux et d'études liés à des problématiques qui nous semblent importantes et s'ancrent dans l'actualité du secteur.

Nous faisons régulièrement appel à des plumes extérieures et/ou le lien avec d'autres publications. Nous vous invitons donc à nous contacter si vous souhaitez proposer des articles.

Retrouvez sur le site Internet (www.urd.org/Humanitaires-en-Mouvement) des compléments de lecture et les articles des auteurs.

Contacts

Pour s'abonner à la version électronique :

www.urd.org/Humanitaires-en-Mouvement

Si vous souhaitez proposer des articles :

contacter Jeanne Taisson

jtaisson@urd.org

La revue « Humanitaires en mouvement » est réalisée avec le soutien de :



Directeur de la publication : François Grünewald
Comité éditorial : François Grünewald, Véronique de Geoffroy, Jeanne Taisson
Secrétariat de rédaction : Jeanne Taisson

Imprimerie : Transcopy (Courthézon)
Maquette : Concept image

ISSN : 2261-7124
Dépôt légal : septembre 2012